

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

EHEC

**Mémoire de fin de Cycle pour l'obtention du diplôme de Master en
Sciences Commerciales**

Option : Management de ressource humaine

THEME :

**La mise en place d'un système de Gestion
de la santé et la sécurité au travail
ETUDE DE CAS : Cimenterie de Hamma
Bouziane SCHB**

Elaboré par :

Melle. Kenza AGGOUN

Encadreur :

Mme: BEN ADDA

MEGHARI Randa

Enseignante Doctorante EHEC

04^{ème} Promotion

Juin 2017

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALE

EHEC

**Mémoire de fin de Cycle pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences
Commerciales**

Option : Management de ressource humaine

THEME :

**La mise en place d'un système de Gestion
de la santé et la sécurité au travail
ETUDE DE Cas : Cimenterie de Hamma
Bouziane SCHB**

Elaboré par :

Melle. Kenza AGGOUN

Encadreur :

Mme. BEN ADDA

MEGHARI Rand

Enseignante Doctorante EHEC

04^{ème}Promotion

Juin 2017

Résumé

Actuellement, la performance prépondérante d'une entreprise est strictement tributaire à l'amélioration des conditions de travail. En effet, elle est devenue comme étant un enjeu crucial ; elles ont inséré la protection de la santé et sécurité de ses travailleurs dans leurs préoccupations majeures.

Une norme internationale a été établie par la spécification britannique Occupational Health and safety Assessment Series (OHSAS 18001), dans le but de fournir un guide méthodologique pour le suivie, l'élaboration et le contrôle des risques professionnels et mettre en place les moyens de prévention de ces derniers.

Cette étude a été menée afin de vérifier l'aptitude ainsi que l'engagement de notre organisme d'accueil « **la société des ciments HAMMA BOUZIANE SCHB** » à mettre en place d'un système de management de la santé et sécurité SMSST au travail.

Mots clés : Système de management de sécurité et la santé SMSS, Référentiel 18001, Risques professionnels, Prévention, SCHB.

Abstract

At present, the preponderant performance of a company is strictly dependent on the improvement of working conditions. Indeed, it has become a crucial issue; they have placed the protection of the health and safety of its workers in their major concerns.

An international standard has been established by the British Occupational Health and Safety Assessment (OHSAS 18001) specification to provide a methodological guide for the monitoring, development and control of occupational hazards and to put in place the means of prevention of the latter.

This study was carried out in order to verify the fitness and commitment of our host organization "the HAMMA BOUZIANE SCHB cement company" to set up a health and safety management system SMSST at work.

Key words: Safety and health management system SMSS, Standard 18001, Occupational risks, Prevention, SCHB.

Dédicaces

*Au nom d'Allah le plus miséricordieux, le très
miséricordieux*

*Je dédie ce modeste travail à mon cher papa et
ma chère maman qui ont précieusement
soutenu et qui ont attendu ce jour depuis
long temps*

*A mon mari Lotfi pour sa compréhension et
son soutien.*

*a mes frères Walid, Hamza et chawki et
ma sœur nour el houda
a tous mes chères amies Amani, Nour el
houda, Afaf*

Remerciements

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire ; je pense particulièrement à :

Mme MEGHARI Randa et BEKHOUCHE née OUAHDI, mon encadreur pour son aide, son soutien Et sa compréhension.

Mme TAFER Dalila ET Mme Ratiba qui m'ont aidées à m'intégrer à l'entreprise S.C.H.B pour effectuer mon stage de fin d'cycle, pour ses conseils, orientations précieuses Et son encadrement au sein de l'entreprise, qu'ALLAH les récompense.

Sans oublier ma famille qui m'a aidé, encouragé et soutenue dans les moments difficiles tout au long de la préparation de ce mémoire.

Je remercie également pour leur contribution et leur aide, mes amies et Camarades.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont encouragé tout au long de mon Parcours universitaire et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formation et que je n'ai pas cité.

Liste des figures

Figure	Désignation	Page
Figure N° I.01	les liens entre l'évaluation des risques professionnels (EvRP) du document Unique et le système de management S & ST	19
Figure N°II.01	les composantes d'un système de management	25
Figure N°II.02	le cycle d'amélioration continue du Système de Management SST	29
Figure N° II.03:	les étapes de mise en place d'un système de management santé et sécurité au travail	30
Figure N° II.04	Les six étapes du niveau 1 du SMSST par étapes	43
Figure N° II.05	Les neuf étapes du niveau 2 du SMSST par étapes	45
Figure N° II.06	Les neuf étapes du niveau 3 du SMSST par étapes	47
Figure N° III.01	L'âge du personnel questionné	63

Figure N° III.02	L'ancienneté du personnel questionné	64
Figure N° III.03	Poste occupé du personnel questionné	64
Figure N° III.04	Connaissance des travailleurs de leurs droits en santé et sécurité au	66
Figure N° III.05	l'avis des personnels sur les conditions de travail	67
Figure N° III.06	l'influence de travail sur la santé	66
Figure N° III.07	l'envie des personnels de l'amélioration conditions de travail	68
Figure N° III.08	L'existence d'une visite de médecin dans le lieu de travail	68
Figure N° III.09	la destination des employés en cas d'une maladie professionnel	69
Figure N° III.10	les risques les plus fréquents	69
Figure N° III.11	les moyens de prévention individuelle	70

Figure N° III.12	information et formation des travailleurs sur la prévention des risques professionnels	71
Figure N° III.13	l'existence d'une politique formelle de prévention des risques	72

Liste des tableaux

Tableau	Désignation	Page
Tableau N° II.01	Périmètre et domaine d'application des référentiels SST	39
Tableau N°III.01	les forces et les faiblesses	52
Tableau N°III.02	les opportunités et les menaces	53
Tableau N° III.03	Identification du personnel questionné	63
Tableau N°III.04	connaissance des employés de droit de santé et sécurité au travail	65
Tableau N°III.05	l'avis des personnels sur les conditions de travail	66
Tableau N°III.06	l'influence de travail sur la santé	69
Tableau N°III.07	information et formation des travailleurs sur la prévention des risques professionnels	71

Sommaire :

Introduction générale.....	2
Chapitre I : Fondamentaux de la santé et sécurité au travail.....	4
Section 01 : Cadre conceptuel, Historique, Enjeux relatifs à la santé et sécurité au travail.....	5
Section 02 : les conditions de travail et le lien santé-travail.....	9
Section 03 : Les risques industriels professionnels (RP).....	13
Chapitre II : Système de management de la santé et la sécurité au travail.....	23
Section 01 : Système de management de la santé et sécurité au travail	24
Section 02 : La certification des entreprises en matière de SST, le référentiel OHSAS 18001.....	35
Chapitre III : La mise en place d'un système de gestion de la santé et sécurité au travail eu sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....	48
Section 01 : Présentation de l'entreprise «La cimenterie Hamma Bouziane SCHB»... 	49
Section 02 : le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....	53
Section 03 : présentation de la méthode et analyse des résultats de la recherche.....	57
Conclusion générale.....	75

Introduction générale

Aujourd'hui l'entreprise a commencé de mettre en œuvre un système d'amélioration de conditions et de qualité de travail, afin d'assurer la durabilité à leur performance.

L'enjeu majeur de l'entreprise désormais l'amélioration des conditions de travail, le développement de la sécurité de travail. Ceci dit l'entreprise doit mettre en œuvre un ensemble d'action optant pour la prévention des risques professionnels, la dégradation de la santé, et l'usure du travail. Ainsi que la réduction des maladies professionnelles et des accidents de travail. Ce qui peut assurer une amélioration au niveau de l'activité des travailleurs d'une part, et la compétitivité des entreprises d'une autre part.

Le développement de l'entreprise algérienne représente un atout majeur par rapport à la conjoncture économique globale, cependant le gouvernement algérien a accordé aux entreprises un programme permettant d'intégrer le management de la qualité (norme ISO 9001), de l'environnement (norme ISO 14001), et de la santé et la sécurité au milieu de travail (référentiel OHSAS 18001) qui met en œuvre une certification du système selon ces standards internationaux.

Le (SMSST) système de management de la santé et sécurité du travail représente une partie importante du système global du management de l'entreprise permettant d'adopter une politique qui intègre des objectifs de santé et de sécurité au travail. Ceci est une approche gestionnaire de la prévention des risques professionnels.

L'OHSAS 18001 est le référentiel sur lequel ce système se base, ce référentiel peut conduire l'entreprise à avoir une certification qui reflète une reconnaissance formelle d'une volonté d'améliorer la confiance et les performances des utilisateurs, consommateurs, clients, pouvoirs publics...etc.

Les motivations des entreprises pour l'adoption du système de management de la santé et de la sécurité de travail ont suivi celles optant pour la mise en place des systèmes de management de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO14001) depuis une dizaine d'années

Pour faire vivre le système, l'entreprise doit se positionner dans une démarche d'amélioration continue ; entreprendre des actions d'amélioration suite aux remarques d'auditeurs, revoir les processus, définir les indicateurs de mesure, mesurer la satisfaction des travailleurs.

Notre sujet traite « *l'essai de mise en place d'un système de la gestion de la santé et la sécurité au travail* », nous avons opté pour ce sujet vu l'importance de la santé et la sécurité au travail au sein des entreprises. Notre étude sera par la suite projetée sur la cimenterie Hamma Bouziane SCHB, qui est une entreprise étatique située à Constantine spécialisée dans la production du ciment.

La présente étude vise à répondre à une problématique générale qui porte sur:

« La cimenterie Hamma Bouziane SCHB est-elle apte à mettre en place un système de management de la santé et sécurité au travail ? »

Tout au long de cette étude, nous essayerons de répondre aux interrogations suivantes :

- Qu'est-ce qu'un système de management de la santé et la sécurité au travail ? et Comment le mettre en œuvre ?
- Où se situe la cimenterie Hamma Bouziane SCHB dans la démarche de mise en place d'un tel système ?

Pour mieux cerner notre problématique, nous avons élaboré un cadre de recherche qui s'appuie sur les hypothèses suivantes:

H1: Mettre en œuvre un système de management de la santé et la sécurité au travail, demande une implication à tous les niveaux de l'entreprise, en se basant sur un référentiel normatif.

H2: La cimenterie Hamma Bouziane SCHB prend en considération la santé et la sécurité de ses travailleurs et emploie des efforts pour les former et les informer sur la prévention des risques professionnels.

Pour mieux cerner notre sujet, nous avons choisi un cadre de recherche qui lie l'analyse de connaissances théoriques et l'investigation sur le terrain. De plus, la méthodologie suivie est de type hypothético-déductif, dans la mesure où nous avons émis des hypothèses à vérifier tout au long de notre travail.

En outre, nous avons eu recours à une recherche documentaire, à des ouvrages, des sites internet, travaux universitaires, des guides et des documents internes à l'entreprise. Par la suite, nous avons réalisé une étude quantitative auprès des employés de l'entreprise SCHB,

et une étude qualitative basée sur un guide d'entretien auprès des responsables de l'entreprise SCHB.

Le plan de travail que nous avons conçu à cet effet, s'articule de la manière suivante:

- Le premier chapitre traite des concepts de base de la santé et sécurité au travail.
- Le deuxième chapitre aborde le système de management de la santé et sécurité au travail et la certification.
- Dans le dernier chapitre, grâce à l'analyse menée, nous serons en mesure de répondre à la problématique et d'y apporter quelques propositions pour l'amélioration des conditions au travail au sein de l'entreprise.

Chapitre I:
Fondamentaux de la santé et la sécurité
au travail

Le travail constitue une source de bonheur et de sécurité financière comme il peut être une source de souffrance au sein de certaines entreprises s'il n'est pas réalisé dans des bonnes conditions.

Dans tous les métiers, les travailleurs peuvent être exposés à une multitude de risques dans le lieu de travail pour cela la santé et la sécurité au travail deviennent une préoccupation croissante des entreprises et des partenaires sociaux, c'est ce que nous allons essayer de mettre en avant tout au long de ce chapitre.

Section 1 : Cadre conceptuel, Historique, Enjeux relatifs à la santé et sécurité au travail

Cette section présente les concepts fondamentaux de la santé et sécurité au travail, et les enjeux liés à la santé et sécurité au travail.

1.1. Concepts relatifs à la santé et sécurité au travail :

A. Le capital humain :

Les entreprises ont de plus en plus conscience que leur principale richesse, c'est leur capital humain, Ce dernier est un stock de connaissances et d'expériences, ce concept a été développé pour la première fois en 1960 par THEODORE SCHULTZE qui montrer qu'il y a deux types de savoir, le savoir-faire et le savoir utile, ses deux formes sont complémentaires pour bâtir un capital humain.

Le capital humain est l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par le développement et l'accumulation de connaissances, d'idées, d'informations et des compétences.¹

B. Le danger:

Il existe un grand nombre des définitions de « danger », mais la définition la plus courant dans le contexte de la santé et sécurité au travail est la suivant:

La directive Seveso définit: *«le terme danger comme étant la propriété intrinsèque d'une substance ou d'un situation physique de pouvoir provoquer des dommages pour la santé humaine et environnement ».*

Ou bien un « danger » est toute source potentielle de dommage, de préjudice ou d'effet nocif a l'égard d'une chose ou d'une personne dans certaines conditions dans le milieu de

¹ MADJOU DJ, (Mohamed):« évaluation de la politique de santé et sécurité au travail des entreprises algériennes», mémoire master en science de gestion, école supérieure de commerce, P 02

travail, C'est l'impact négatif net résultant de l'exploitation d'une menace en considérant sa probabilité et son impact.

C. La protection des employés :

L'employeur a une obligation très stricte d'évaluation des risques professionnels liés à la santé et à la sécurité des salariés de l'entreprise. Prendre en compte les mesures de la prévention de ces risques par le respect de certaines règles qui peuvent protéger l'employé face à des dangers énormes.

D. Le concept de sécurité au travail :

Le concept de la sécurité s'applique à des domaines très variés (sécurité et surveillance, sécurité informatique, sécurité sociale, sécurité de l'emploi), elle est rassemblée en anglais sous le terme safety.

D'après le petit Robert, la sécurité peut être vue comme *«un état d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri d'un danger»*

Dans le contexte précis de l'industrie, CAMBON Julien a défini la sécurité comme : *« l'aptitude d'une entité à ne pas causer de dommages dans des conditions données ou à ne pas faire apparaître dans des conditions données, des événements critiques ou catastrophique ».*

La sécurité peut être définie comme l'absence de risque de dommage inacceptable Mais elle peut toucher différents domaines ²:

- La sécurité des personnes dans leur vie domestique ou dans leur travail.
- La sécurité nationale (armée) ou territoriale (douane).
- La sécurité des systèmes d'information (sécurité informatique).
- La sécurité des systèmes d'information (sécurité informatique).
- La sécurité des matériels et installations (assurance).
- La sécurité des produits (jouets, alimentation).

² COURDEAU, (Daniel) : *« Le management de la santé et de la sécurité au travail : Maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001 »*, AFNOR ; 2009. P 01

Pour la sécurité des produits, il s'agit d'une composante de la qualité puisqu'il s'agit d'une exigence implicite du client.

Ces définitions montrent que la sécurité est une notion subjective puisque dépendante de l'état d'esprit de la personne et son sentiment de sécurité, et qu'il existe plusieurs significations et visions de la sécurité.

Il y a plusieurs types de sécurité à considérer pour le management d'un organisme ³ :

- La sécurité relative au produit, composante de la qualité produit.
- La sécurité des installations et systèmes, important pour le personnel, l'environnement et l'entreprise elle-même, c'est le domaine de la sûreté de fonctionnement, qui se caractérise par la fiabilité, la disponibilité, la maintenabilité, la logistique de maintenance et la sécurité du produit.
- La sécurité au travail souvent associée à l'hygiène et la santé au travail, part importante du code du travail.

Ce travail de recherche s'intéresse à la santé et sécurité au travail (SST) qu'est d'ailleurs de plus en plus utilisée, dans l'aspect juridique, législatif et normatif. Le terme santé, en relation avec le travail, il englobe les éléments physiques et mentaux affectant la santé directement liés à la sécurité et à l'hygiène du travail, vient en effet rappeler que la sécurité au travail concerne aussi la préservation de l'intégrité physique, mentale des travailleurs et la prévention des maladies professionnelles.

1.2. Management de la sécurité pour une meilleure gestion de la santé et sécurité de travail au sein d'entreprise :

L'employeur est tenu d'assurer la sécurité et de préserver la santé de ses salariés. Il est responsable des accidents subis au travail et des maladies professionnelles contractées par le salarié du fait de produits fabriqués ou utilisés par l'entreprise.

Pour assurer cette sécurité, le respect de la loi ne suffit pas, le chef d'entreprise doit anticiper en mettant en place une stratégie de prévention. Ce management de la sécurité sera facilité si l'entreprise se réfère aux outils de référence que sont les normes de qualifications, les certifications et référentiels comme l'ILO-OSH 2001 ou l'OHSAS 18001.

³ FROMAN (B): «*Du manuel qualité au manuel de management* », AFNOR, 2010 .P.36.

1.3 .Les systèmes de gestion de la santé et de sécurité au travail:

Les systèmes de gestion sont des outils destinés à soutenir votre organisation dans l'amélioration continue de sa performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Ils contiennent des éléments organisationnels qui suivent un cycle perpétuel de planification, de mise en œuvre, de vérification et d'amélioration.

Le système de gestion de la sécurité et de la santé au travail contribue à la fois à réduire les risques et les dangers et à accroître la productivité. La notion de systèmes de gestion est souvent utilisée dans les processus décisionnels des entreprises, la démarche SGSST garantit que les mesures de prévention et de protection appliquées de manière efficace et cohérente.

L'application d'un système de gestion de la SST (SGSST) se fonde sur des critères, des normes et performances de SST appropriés. Il vise à fournir une méthode d'évaluation et d'amélioration des résultats en matière de prévention des accidents sur le lieu de travail.

La démarche SGSST garantit que ⁴:

- Les mesures de prévention et de protection sont appliquées de manière efficace et cohérente.
- Des politiques appropriées sont établies.
- Des engagements sont pris.
- Tous les éléments d'évaluation des dangers et des risques du lieu de travail sont pris en considération.
- Direction et travailleurs participent au processus à leurs niveaux respectifs de responsabilité

1.4. Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail :

Les principaux enjeux de la sécurité est effectivement de préserver la santé des personnes, mais pas seulement. Si maîtriser l'environnement de travail et l'activité caractérise une bonne intégration de la sécurité cela souligne aussi de l'efficacité de l'entreprise à produire un travail de qualité qui ne sera pas interrompu ni menacé par des dysfonctionnements.

Il est vrai aussi que la sécurité a un coût, elle nécessite des investissements financiers et humains. Mais l'absence d'une véritable politique en matière de prévention et de sécurité a aussi un coût, pour partie chiffrable, et en tout cas, beaucoup plus élevé ⁵:

⁴ OIT: « système de la gestion de SST, un outil pour une amélioration continue », wcms 1541263, 2011.

⁵ <http://www.cnrs.fr/aquitaine/spip.php?article271> , (consulté le 26/04/2017 à 04 :08)

- Coût humain :

- Incapacités de travail temporaires ou permanentes,
- Impact psychologique sur la victime d'un accident et son entourage,
- préserver l'intégrité physique et morale des salariés.
- Climat social sur le lieu de travail en cas d'accident grave ou de mauvaises conditions de sécurité.

- Coût financier :

- Coût direct lié aux frais d'hospitalisation, aux rentes d'incapacité, aux pertes éventuelles de matériel,
- Coût indirect (*environ 2x le coût direct*) lié à l'arrêt de l'activité de recherche (*salaires versés, contrats de recherche, maintenance des installations...*),
- Mauvaise image de marque de l'établissement en cas d'accident répétés...

- Coût pénal :

En cas d'accident grave les responsabilités seront recherchées vis-à-vis du directeur d'unité qui est responsable de la sécurité des agents placés sous son autorité, mais aussi vis-à-vis de toute personne qui aura commis une faute personnelle ou une négligence en ne tenant pas compte des consignes et règles de sécurité ou qui aura eu une conduite "dangereuse".

Section 2 : Les conditions de travail et le lien santé-travail

L'homme, dans le processus de production, est appelé à réaliser un certain nombre d'activités, dans certaines conditions.

L'amélioration des conditions de travail et de sécurité est un sujet faisant l'objet des chercheurs car ce sont des notions récentes.

Cette section permettra d'explorer la relation entre les conditions de travail de la santé et sécurité des travailleurs.

2.1. Les conditions de travail :

En matière de sécurité et de santé au travail, les conditions de travail se rapportent, entre autres aux :

A. Mesures générales d'hygiène, de sécurité et de santé au travail :

L'entreprise doit répondre à des conditions générales d'hygiène pour les travailleurs sur les lieux de travail:

✓ **L'hygiène au travail :**

Le Bureau International du Travail a défini l'hygiène au travail comme « *la science qui permet de prévoir, d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les facteurs et les contraintes propres au travail ou qui en résultent et qui sont susceptibles d'entraîner la maladie, l'altération de la santé et du bien-être des travailleurs, tout en tenant compte des impacts éventuels sur la communauté avoisinante et sur l'environnement général* »⁶.

En matière d'hygiène et de sécurité, l'employeur est soumis à une obligation de résultat et doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés...

✓ **La sécurité au travail:**

Les règles de sécurité au travail sont relatives aux mesures individuelles ou collectives de protection contre les accidents de travail. Elles concernent les machines, l'accident du travail est un événement involontaire qui survient aux cours du travail. il faut Suivez les instructions pour le bon fonctionnement et l'utilisation des éléments physiques....

✓ **Le médecin de travail :**

Le médecin du travail est le médecin préventive, il rencontre tous les salariés d'une entreprise à différents moments de leur vie professionnelle et sont obligatoires.

Il veille sur la santé des salariés et conseille l'employeur sur l'ensemble des problématiques liées aux conditions de travail.

L'hygiène, la sécurité et la santé des travailleurs, le respect de l'environnement et la satisfaction de toutes les parties prenantes se représentent la préoccupation de toutes les entreprises notamment dans le secteur d'industrie.

⁶ HERMINE, (Viga) : « *Problématique de la sécurité et de la santé au travail* », Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Bénin - diplôme d'inspecteur du Travail 2005

B. Mesures organisationnelles du travail :

Relatives à la durée du travail, aux heures supplémentaires, aux repos, au travail de nuit etc. La durée du travail est celle pendant laquelle le travailleur est sous la subordination juridique de son employeur. Il exécute son activité professionnelle sous la direction et l'autorité de son employeur. En Algérie la durée légale de travail est fixée à quarante-quatre(44) heures par semaine dans les conditions normales de travail. Elle est répartie au minimum sur cinq (5) jours ouvrables⁷.

2.2. Le lien santé –travail :

A. La santé au travail :

D'après l'article 12 de code du travail, la protection de la santé du travailleur par la médecine du travail est partie intégrante de la politique nationale de santé pour le but :

- De promouvoir et maintenir le plus haut degré de bien-être physique et mental des travailleurs.
- De prévenir et protéger les travailleurs des risques pouvant engendrer des accidents ou des maladies professionnelles et de tout dommage causé à leur santé.
- D'identifier et de surveiller, en vue de réduire ou d'éliminer tous les facteurs qui, sur les lieux de travail, peuvent affecter la santé des travailleurs.
- De placer et maintenir les travailleurs dans un emploi convenant à leurs aptitudes physiologiques et psychologiques et, en règle générale, adapter le travail à l'homme et chaque homme à sa tâche.
- De réduire les cas d'invalidité et assurer une prolongation de la vie active des travailleurs.
- D'évaluer le niveau de santé des travailleurs en milieu de travail.
- D'organiser les soins d'urgence aux travailleurs, la prise en charge des traitements ambulatoires et le traitement des maladies professionnelles et à caractère professionnel.
- De contribuer à la sauvegarde de l'environnement par rapport à l'homme et à la nature.

La relation fondamentale santé-travail ne peut être pensée que terme à terme entre un facteur de risque et son effet sur l'homme.

⁷ Code du travail, durée du travail Art 22.

Selon l'Organisation International du Travail le terme santé, ne vise pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité; il inclut aussi les éléments physiques et mentaux affectant la santé directement liés à la sécurité et à l'hygiène du travail.

Le travail peut avoir des effets négatifs sur la santé de l'homme au travail. Cette relation peut s'analyser à deux égards, à savoir⁸ :

- Les effets du travail sur la santé physique de l'homme. L'impact du travail sur la santé morale du travailleur.

✓ **Les effets du travail sur la santé physique :**

L'homme, au cours de la réalisation d'un travail, est exposé à une multitude de facteurs de nuisance qui sont, le plus souvent, à la base de la survenance des accidents de travail et des maladies professionnelles, conséquences des risques professionnels.

Les accidents de travail et les maladies professionnelles portent une atteinte grave à l'intégrité physique et mentale du travailleur. Les lésions provoquées sont le plus souvent des causes d'incapacité absolue, partielles ou permanentes et d'invalidité de la victime.

✓ **L'impact du travail sur la santé morale du travailleur :**

Les mauvaises conditions de travail, en dehors des répercussions sur la santé physique (accidents de travail et maladies professionnelles) peuvent, également, agir sur le mental du travailleur par le développement des pathologies psychiques. Les travailleurs, dans plusieurs branches d'activité, sont exposés à des problèmes psychosociaux tels que le stress, la violence dans le monde du travail.

Les travailleurs exposés à des contraintes et à des pressions trop fortes développent le stress dont l'impact sur la santé physique et mentale n'est plus à démontrer. Le stress est à l'origine des troubles psychologiques tels que l'irritabilité, l'incapacité à se concentrer, les troubles de sommeil. L'anxiété et la dépression ont également un impact sur la vie de l'entreprise par un absentéisme important et une diminution de la productivité.

⁸ HERMINE, (Viga): « *Problématique de la sécurité et de la santé au travail* », Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Bénin - diplôme d'inspecteur du Travail 2005

Section 3 : Les risques industriels et professionnels (RP)

En raison de la multitude de risques au lieu de travail et du fait que de nombreux employeurs négligent la santé et la sécurité, les accidents et les maladies du travail sont encore un problème grave dans toutes les régions du monde. Par conséquent, les syndicats doivent insister pour que les employeurs luttent contre les dangers à la source afin d'éviter les risques industriels et professionnels.

3.1. Les risques professionnels :

A. Définition des risques professionnels (RP):

Les risques professionnels sont à l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles ou incapacitante professionnelle.

Les conséquences de ces risques sont modérées et affectent essentiellement les salariés qui travaillent sur les lieux de l'accident. Il s'agit le plus souvent de blessures et d'intoxication plus souvent de blessures et d'intoxication plus ou moins graves et quelquefois de décès. Dans telle situation, les dégâts matériels sont généralement faibles et restent limités aux postes de travail, à l'atelier et éventuellement à l'usine pour les plus importants d'entre eux. L'impact écologique est faible et se limite et plus souvent au périmètre de l'établissement.

Il faut remarquer que les causes et les origines des risques professionnels sont très souvent identiques à celles des risques industriels majeurs, et les mesures de prévention sont assez voisines. Cependant il existe des différences notables entre les deux types de risques. Ce qui conduit à la nécessité de mettre au point des mesures spécifiques pour chaque type⁹.

B. Les différents types de risques professionnels :

Nous distinguons plusieurs types de risques dont:

- de chute de hauteur
- de chute de plain-pied
- lié à la manutention manuelle
- lié à la manutention mécanique
- lié aux circulations dans l'entreprise
- lié aux effondrements et aux chutes d'objets

⁹ Khoudja, (Ali): plan de sécurité au niveau de la cimenterie hamma bouziane 2010

- lié aux machines et aux outils
- nuisance liées au bruit
- lié aux produits, aux émissions et aux déchets
- d'incendie, d'explosion
- lié à l'électricité
- lié à l'éclairage et corps étrangers aux yeux
- lié à utilisation d'écran
- lié aux ambiances climatiques
- lié au manque d'hygiène
- lié à l'intervention d'une entreprise extérieure
- lié au manque de formation

La notion de risque professionnel désigne trois types d'événements: accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles.

C. Maladies professionnelles :

Selon L'article 63 de la loi n° 83-13 du 5 juillet 1983 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : « *Sont considérées comme maladies professionnelles, les intoxications, infections et affections présumées d'origine professionnelle particulière* »¹⁰.

Nous entendons par maladie professionnelle une atteinte à la santé, dont l'expression est souvent différée par rapport à l'exposition à une source toxique ou un contexte pathogène subi au cours de l'activité professionnelle.

Une maladie est dite professionnelle si elle résulte de l'exposition d'une personne à un risque physique, chimique ou biologique lors de l'exercice de son activité professionnelle.

Les maladies professionnelles sont en constante augmentation. Pour la prévention des maladies professionnelles il faut mieux informer les travailleurs sur les maladies professionnelles, de nombreux organismes existent et mettent en place des campagnes de prévention. C'est notamment le cas des Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.

D. Obligation des employeurs en matière des maladies professionnelles :

Tout employeur qui utilise des procédés de travail susceptible de provoquer des maladies professionnelles. Est tenu d'en faire la déclaration à l'organisme de sécurité sociale,

¹⁰ La loi n° 83-13 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, l'article 63, 5 juillet 1983

à l'inspection du travail ou au fonctionnaire qu'en exerce les fonctions en vertu d'une législation spéciale, ainsi qu'on directeur de wilaya de la santé et aux organismes chargés de l'hygiène et de la sécurité. (Voir l'annexe N°A)

Le défaut de déclaration peut être constaté par l'inspecteur du travail, ou le fonctionnaire qui en exerce les fonctions.

E. Les accidents de travail:

Les règles de sécurité au travail sont relatives aux mesures individuelles ou collectives de protection contre les accidents de travail. Elles concernent les machines, l'accident du travail est un événement involontaire qui survient aux cours du travail.il faut Suivez les instructions pour le bon fonctionnement et l'utilisation des éléments physiques....

F. Les accidents de trajet:

Les accidents de trajet représentent un risque bien réel. Il se définit comme l'accident qui se produit pendant le trajet aller et retour, entre votre lieu de travail et votre résidence principale et une résidence secondaire ou entre votre lieu de travail et le restaurant, la cantine ou tout autre lieu où vous prenez habituellement vos repas.

3.1.1 Les enjeux de la prévention des risques professionnels :

Les accidents de travail et les maladies professionnelles ont un cout et la prévention représente un investissement permettant de les réduire, les entreprises sont face à des problèmes liés à la sécurité et la santé au travail, qui créent des enjeux divers ¹¹:

A. Les enjeux économiques :

Les accidents de travail représentent une charge non négligeable pour les entreprises.

Le coût direct des accidents de travail et des maladies professionnels est supporté, en totalité par les entreprises au travers des cotisations de sécurité sociale.

De nombreux autres coûts indirects viennent s'ajouter aux coûts directs, ce sont les couts induits tels que l'absentéisme suite à un AT ou MP et le temps passé pour secourir la victime et réaliser les formalités administratives.

¹¹ ROUZEL, (Eddy): « *les axes clés d'une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail* », mémoire de thèse professionnelle ; Université de Technologie de Compiègne, 2010-2011

La maîtrise des risques professionnels permet donc d'accroître les performances de l'entreprise en termes de productivité et de qualité et de la rendre plus compétitive.

B. Les enjeux sociaux :

Mettre en place une politique de gestion et de maîtrise des risques offre à l'entreprise l'opportunité de renforcer et de renouveler le dialogue avec son personnel, en améliorant les conditions de travail des salariés et créant un environnement de travail de qualité.

C. Les enjeux juridiques et réglementaires :

Un engagement dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels permet de respecter la législation en vigueur.

Une infraction à celle-ci peut entraîner :

- une responsabilité pénale de la physique.
- une responsabilité de la personne morale.
- une responsabilité civile avec répartition des dommages.

3.1.2. L'évaluation des risques professionnels (EvRP):

L'évaluation et la prévention des risques professionnels font partie des responsabilités de tout chef d'entreprise, Cette évaluation permet de définir les actions préventives les plus appropriées, couvrants les dimensions technique, organisationnelle et humaine.

A. Les étapes d'évaluation des risques professionnels :

Les étapes pour l'évaluation des risques professionnels :

1. Préparer l'évaluation des risques
2. Identifier les risques
3. Classer les risques
4. Proposer des actions de prévention

Cette démarche structurée selon les étapes suivantes:

- ✓ **La préparer l'évaluation des risques:**

Préparer l'EvRP consiste à définir le cadre de l'évaluation et les moyens qui lui sont alloués, préalablement à son déroulement¹².

Après avoir créé un groupe de travail, c'est lors de cette phase de préparation que sont définis:

- L'organisation à mettre en place : désignation d'une personne ou d'un groupe qui coordonne et rassemble les informations et pilote la démarche.
- Le champ d'intervention (aussi nommé "unité de travail" (voir ci - dessous).
- Les outils mis en œuvre pour l'évaluation (documents, grilles, check-lists, logiciels spécifiques...).
- Les moyens financiers.
- La formation interne nécessaire.
- La communication.

✓ **Identifier les risques:**

Il s'agit de repérer les dangers et de se prononcer sur l'exposition à ces dangers, cette identification s'appuie sur ¹³ :

- la documentation disponible comme les statistiques sur les accidents du travail/ maladies professionnelles et documentation sur les dangers propres au secteur d'activité et sur les risques pour la santé.
- l'observation des situations de travail.
- l'écoute des opérateurs afin de pouvoir connaître l'écart par rapport au travail prescrit et déterminer les conditions d'une situation dangereuse et la façon dont elle est ressentie par les salariés.

✓ **Classier les risque:**

Vous classez les risques pour vous permettre de définir ceux qui sont les plus importants. Vous pouvez déterminer ce classement en utilisant des critères comme la gravité des dommages, l'évaluation de leur probabilité d'occurrence, le nombre de salariés exposés. Mais n'oubliez pas de prendre l'avis des salariés et du médecin du travail, et de consulter toute

¹² INRS : « *évaluation des risques professionnels, aide au repérage des risque dans les PME, PMI.* », ED 840, 2013

¹³ INRS : « *évaluation des risques professionnels, principes et pratiques recommandés par la CNAMTS, les CRAM, les CARSAT, les CGSS et l'INRS* », ED 886, 2002.

documentation dont celle en provenance de votre profession. Le mode de classement reste à « la main » de l'employeur. Il peut s'appuyer sur l'expérience et les connaissances des salariés ou des données statistiques.

✓ **Proposer des actions de prévention:**

Appuyées sur l'identification et le classement des risques, et après avis des instances représentatives des salariés, les actions décidées, qui seront de la responsabilité du chef d'entreprise, contribueront à alimenter le plan annuel de prévention. Pour ce faire, des groupes de résolution de problèmes peuvent être constitués¹⁴.

Les actions sont choisies en privilégiant les mesures qui répondent aux 9 principes de prévention.

Les résultats de l'EvRP sont transcrits dans un dossier appelé « Document unique » qui contient :

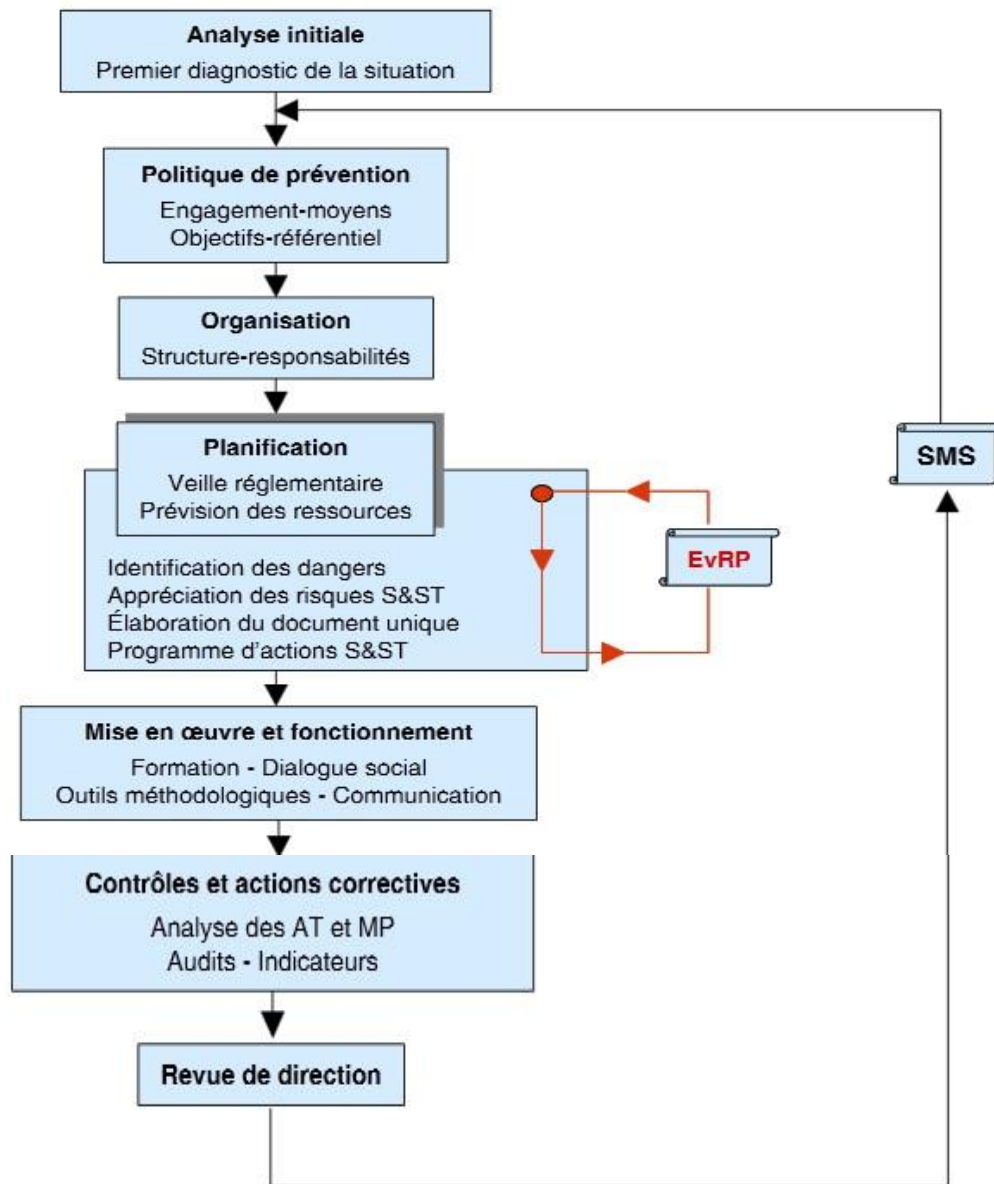
- Le cadre de l'évaluation,
- La méthode d'analyse des risques choisie ainsi que les outils mis en œuvre,
- La méthode de classement choisie,
- L'inventaire des risques identifiés et évalués
- Les actions à mettre en place.

B. Le document unique (DU) :

La figure suivante présente le lien entre l'évaluation des risques du document Unique et le système de management de la santé et sécurité au travail.

¹⁴ INRS : « *évaluation des risques professionnels, aide au repérage des risque dans les PME, PMI.* », ED 840, 2013

Figure N°I.01 : les liens entre l'évaluation des risques professionnels (EvRP) du document unique et le système de management S & ST



Source : Courdeau Daniel, Jean-Marc Gey : « *Le management de la santé et de la sécurité au travail : Maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001* », AFNOR, 2009, P17

La figure précédente exprime que l'évaluation des risques (EvRP) est une partie intégrante du système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS).

✓ Définition du document unique DU:

Est un document vivant, c'est un outil de prévention qui doit conduire à des actions de prévention et de correction à mettre en place au travers de plans d'actions. Le document unique doit être utilisé pour la formation continue au poste de travail (embauchés, intérimaires, stagiaires, etc.) pour les plans de préventions, les protocoles de sécurité, etc.

Le DU ne doit pas être fait uniquement dans le but de répondre aux obligations, ce document doit être compréhensible par tous et utilisé par tous comme outil de prévention¹⁵.

✓ Le contenu du DU:

En peut dire que le document unique est un inventaire de l'ensemble des risques qui peut exister dans chaque unité de travail de l'entreprise¹⁶:

- l'inventaire : il consiste d'abord à identifier les risques puis les analyser dans tous les aspects liés au travail donc effectuer un véritable travail d'analyse des modalités d'exposition des travailleurs à des dangers ou des facteurs de risque.
- unité de travail : on peut comprendre par unité de travail toutes les situations diverses de l'organisation du travail, son champ s'entend d'un poste de travail à plusieurs types occupés par les travailleurs ou à des situations de travail qui représentent les mêmes caractéristiques.

✓ La mise à jour:

La mise à jour de document unique est très nécessaire pour suivre les évolutions des risques professionnels, il faut en effet réévaluer les risques notamment suite aux actions d'amélioration réalisées d'une façon périodique.

Cette mise à jour étant annuelle, il est important de dater le document et d'inscrire la méthode adoptée pour que la réactualisation soit faite selon les mêmes critères.

¹⁵ <http://www.atousante.com/obligations-employeur/sante-securite/management-sante-securite-travail/> (consulté le 26/04/2017 à 22 :22)

¹⁶ MADJOUJ (M), « *évaluation de la politique de santé et sécurité au travail des entreprises algériennes* ». mémoire master en science de gestion, école supérieure de commerce. PP.18-19.

✓ L'accessibilité:

Le DU doit être à la disposition des acteurs internes (le service médical du travail et les représentants des travailleurs de l'entreprise) et externe (les agents de l'inspection du travail, le service de prévention des organismes de sécurité sociale...) de l'entreprise sinon il va perdre son utilité.

Au cours de ce chapitre nous avons conclu que la santé ainsi que la sécurité au travail deviennent l'une des préoccupations les plus primordiales des entreprises, ces dernières considèrent que chaque accidents et chaque maladie professionnels est un dysfonctionnement et un obstacle pour assurer l'amélioration et la pérennité sur le marché économique qui est en développement continue.

Suite à cette préoccupations, les entreprises expriment leurs volontés d'intégrer la santé et sécurité au travail qui se traduit par l'implantation d'un système de management, une partie de management globale de l'entreprise, qui s'agit par la norme international Occupational health and Safety Assessment Series (OHSAS 18001), ce dernier explique les exigences pour mettre en œuvre et certifier un système de management de la santé et sécurité au travail. (Voir le chapitre 02)

L'évaluation des risques et l'élaboration du Document Unique constituent les éléments caractéristiques d'un système de management de la santé et sécurité au travail (SM S&ST). Ils permettront à l'entreprise de progresser durablement en santé et sécurité.

3.2 Les risques industriels :

A. Définition des risques industriels RP :

De tout accident industriel, il existe un risque autrement dit un danger potentiel susceptible d'induire une situation plus ou moins grave, préjudiciable à l'environnement humaine, biologique ou construite par l'homme.

Les risques industriels sont ceux qui existent lors des activités industrielles, dans différents locaux et secteurs des usines.

La directive Seveso définit "risques" est la probabilité qu'un effet spécifique se produise dans une période donnée ou dans des circonstances déterminées.

Les risques industriels se traduisent le plus souvent par ¹⁷:

¹⁷ Document interne d'entreprise

- Des atteintes humaines (accident corporels et maladies).
- Des atteintes écologiques à la faune et la flore.
- Des destinations aux constructions

B. Les types des risques industriels :

Le risque industriel est de deux types chronique ou accident¹⁸ :

- Les risques chroniques : résultent de différentes formes de pollution susceptible d'avoir un impact sur la santé des populations et l'environnement, telles que les émissions de métaux toxiques, de composés organiques volatils ou de substance cancérigènes.
- Les risques accidents : résultent de la présence de produits ou de procédés dangereux susceptibles de provoquer un accident entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

¹⁸ Ibid.

Chapitre II:

Systeme de management de la santé et la sécurité au travail

La majorité des entreprises disposent de très peu des ressources humaines, de moyens financiers et d'informations pour gérer la santé et sécurité dans leurs milieux du travail.

Les accidents de travail et les maladies professionnelles sont malheureusement trop fréquents dans le domaine de l'industrie à cause de la production, le stockage et l'utilisation d'une quantité toujours croissante de produits dangereux, ainsi que des moyens, des outils et des matériaux inadaptés.

Section 1 : système de management de la santé et sécurité au travail

Dans un univers économique de plus en plus complexe, la gestion de la santé et de la sécurité au travail a amené les entreprises à adopter des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail afin d'optimiser l'organisation de l'entreprise et ces engagements en la matière.

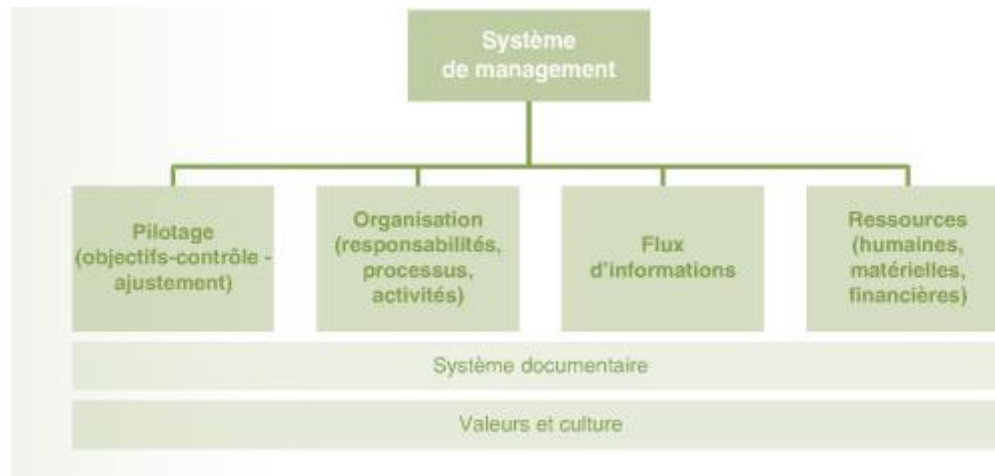
1.1. La notion de système de management de la santé et sécurité au travail :

A. Le système de management :

Les systèmes de management reposent sur les normes et référentiels reconnus au niveau international que sont l'ISO 14001 pour l'environnement, l'ISO 9001 pour la qualité et L'OHSAS 18001 pour la sécurité. Aux côtés de ces trois principaux référentiels, nous trouvons aussi l'ILO-OSH 2001 et le Manuel d'Amélioration Sécurité pour les Entreprises (MASE) pour la sécurité.

Pour être efficace, les systèmes de management se doivent d'être cohérents entre eux et chacun portent la stratégie de l'entreprise. La figure N°II.01 suivante représente les composantes principales d'un système de management qui assurent son efficacité.

Figure N°II.01 : les composantes d'un système de management



Source: GILLET-GOINARD (F) et MONARD (CH):Op.cit. .P.03.

B. La notion de système appliquée à la santé et la sécurité :

L'ISO 9000 :2000 retient comme définition pour la notion de système : «*ensemble d'éléments corrélés ou interactifs* », et pour la notion de système de management:« *système permettant d'établir une politique et des objectifs et d'atteindre ces objectifs* ». On peut garder cette définition pour l'appliquer au management de la santé et de la sécurité au travail¹.

En 1999, le British Standards Institute a créé un groupe de travail international composé d'organismes certificateurs et de normalisation. La spécification britannique OHSAS 18001 (pour Occupational Health and Safety Assessment Series) a été élaborée pour répondre à la demande des clients de disposer d'une norme sur les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail selon laquelle leurs systèmes de management peuvent être évalués et certifiés.

C. Définition de système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST):

Un SMSST est une partie du système de management global de l'entreprise. L'adoption d'un tel système est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des

¹ DANIAL, (C) et GEY, (J-M) : *pratiquer le management de la santé et de la sécurité au travail, maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001*, AFNOR 2^{ème} ED, PARIS, 2005, P. 03.

risques professionnels. Elle se base sur un référentiel et suit une démarche de changement qui doit être animée et soutenue.

Ce système visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de Santé et de Sécurité au Travail (SST) en combinant politique de prévention, moyenne et personnelle dans une démarche d'amélioration continue.

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) « *est un dispositif de gestion combinant personnes, politiques, moyens, et visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail (S & ST). C'est un outil qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la S & ST à toutes les fonctions* »².

Les principes de ce système de management de la sécurité et de la santé sont basés sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système et les associe dès le départ à son élaboration et tout au long du processus de mise en œuvre.

D'après ces définitions le SMSST est un système adoptant une approche globale de prévention des risques professionnels touchants la sécurité ainsi que la santé morale et physique des salariés, il permet d'intégrer l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue de toutes les fonctions et de tous les processus en matière de santé et sécurité au travail.

La mise en place d'un SMSST est une démarche volontaire exprimée par l'entreprise visant à améliorer l'image de l'entreprise à travers l'anticipation des changements socioprofessionnels, la réduction des dysfonctionnements en SST ainsi que l'augmentation de la rapidité de détection et de prévention contre les risques prévisionnels de SST. C'est une démarche volontaire qui vise à :

- anticiper les changements.
- augmenter la réactivité et la performance de l'entreprise dans la prévention des risques en S&ST, limiter les dysfonctionnements en S&ST.
- assurer une cohérence globale avec les autres démarches de management.

² LIERS (C) et GABBAI (Ph) : *système de management de la santé et sécurité au travail SMSST*, Projet universitaire, Master prévention des risques nuisances technologiques, 2009, P4

1.2. Les méthodologies générales de mise en œuvre d'un système de management SST :

Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail doivent fortement se développer pour réduire les dangers professionnels, il y a une analogie forte avec ce qui s'est passé pour l'amélioration de la qualité il y a quelques décennies. Les méthodologies utilisées sont d'ailleurs les mêmes : démarche de conduite de changement, de projet d'entreprise, cycle d'amélioration continue³.

A. La conduite de changement :

Dans le cas de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail, tôt ou tard, se manifesteront des réactions de rejet, si ces derniers sont négligés, la compréhension et l'appropriation par les acteurs qui auront à les mettre en œuvre.

La qualité du processus de mise en place du SMSST est aussi importante que la qualité intrinsèque du changement proposé, car le facteur humain représente une des principales causes d'échec des projets de changement.

B. La gestion de projet :

La mise en place d'un SMSST est un projet d'entreprise qui résulte d'une démarche destinée au personnel dans le but de le motiver et assurer sa cohésion, et vise à mobiliser les énergies de tous vers un objectif commun.

Le projet de mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail s'inscrit donc dans une dynamique de changement. Il s'agit de rendre les salariés de l'entreprise conscients des enjeux et acteurs du changement, de susciter un nouvel état d'esprit dans l'entreprise partagé par la plus grande partie du personnel, face à un enjeu d'élimination ou la réduction des risques professionnels.

³ <http://www.officiel-prevention.com> (consulté le 1/4/2017 à 08 :08).

C. Le cycle d'amélioration continue (la roue de Deming) :

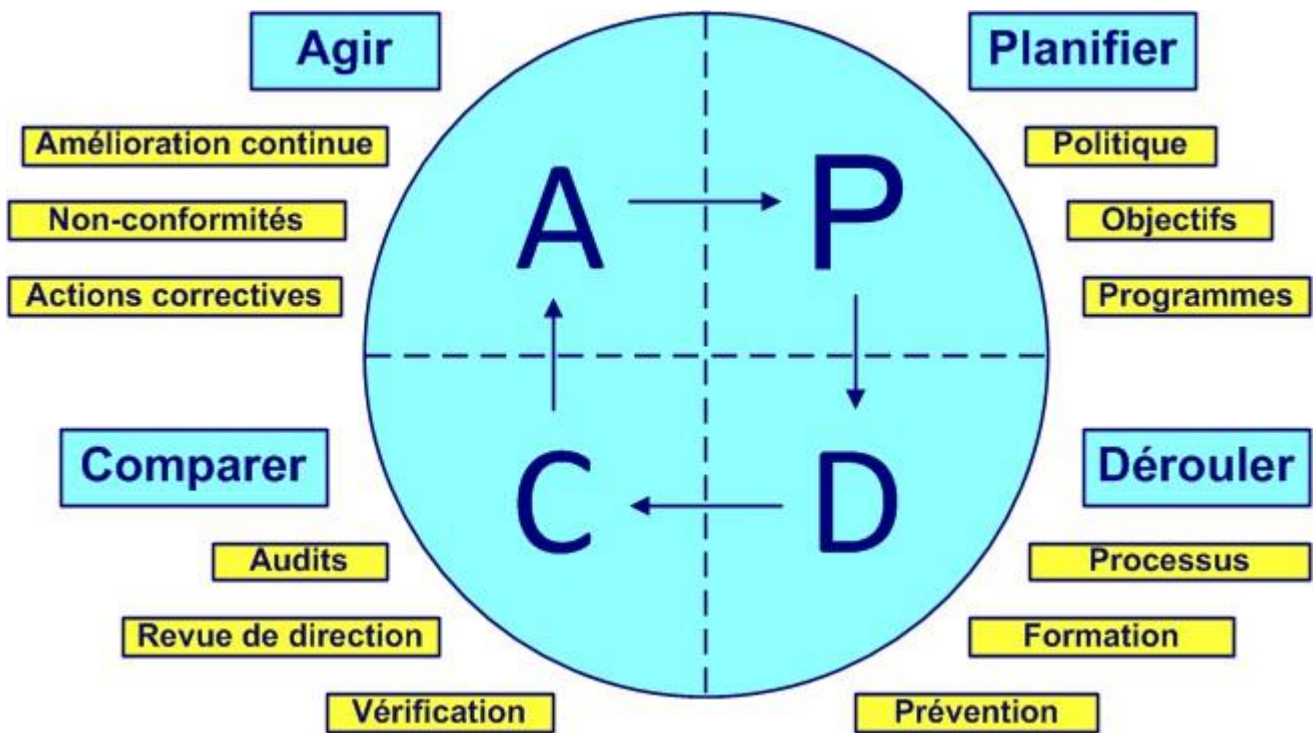
Pour bien s'engager dans le processus d'amélioration continue en santé et sécurité de travail, nous devons instaurer une culture d'amélioration continue au niveau d'entreprise

Le cycle de Deming (**Figure N° II.02**) s'applique à la maîtrise de tout processus ayant un impact sur la santé et la sécurité au travail (SST). Les cycles PDCA (de l'anglais Plan, Do, Check, Act ou Planifier, Dérouler, Comparer, Agir) sont une base universelle de l'amélioration continue.

1. **Plan** ; Planifier, préparer, établir la politique SST, identifier les dangers, évaluer les risques, définir les objectifs et les programmes (OHSAS 18 001).
2. **Do** ; Dérouler, développer, mettre en œuvre les processus, les procédures, la formation, la prévention, anticiper les situations d'urgence (OHSAS 18 001).
3. **Check** ; Comparer, comprendre, inspecter, vérifier, évaluer, mesurer le niveau d'atteinte des objectifs (efficacité), revue de direction, réaliser des audits (OHSAS 18001).Act .
4. **Agir**, ajuster, adapter, améliorer, décider, réagir avec des actions ou trouver de nouvelles améliorations (nouveau PDCA), non-conformités (OHSAS 18 001).

Pour symboliser l'amélioration continue, nous représentons une pente ascendante, sous la roue de Deming dans la figure N°II.02 suivante :

Figure N° II.02 : le cycle d'amélioration continue du Système de Management SST



Source : <https://www.pqb.fr/template/userfiles/PQBE18S25pp> (consulté le 1/04/2017 à 01:08).

1.3. Les étapes de la démarche d'un Système de Management SST :

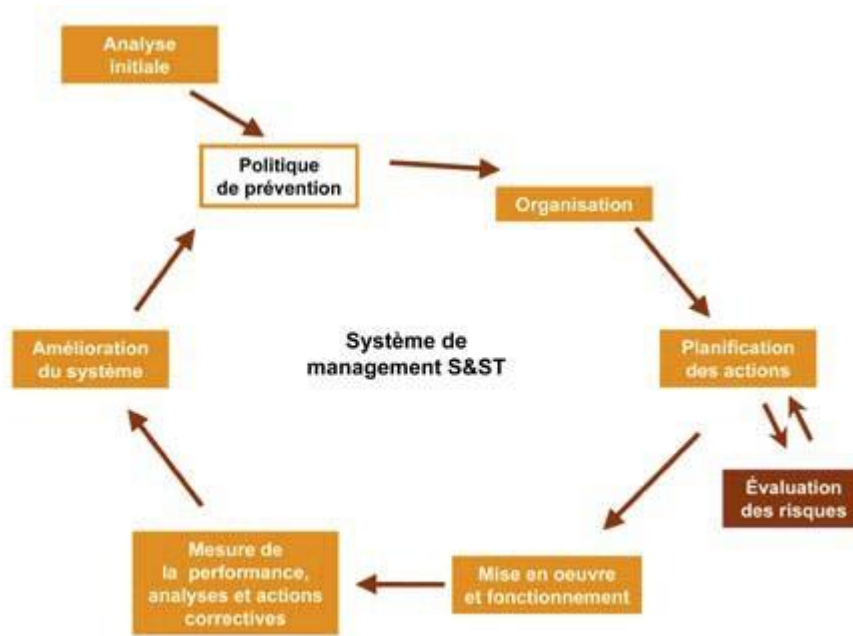
Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) est un dispositif de gestion combinant personnes, politiques, moyens et visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail (S&ST). C'est un outil qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la S&ST à toutes les fonctions.

Ce système peut contribuer de manière efficace à réduire et anticiper les risques et accroître la productivité de l'organisme.

L'objectif de ces sept étapes est l'amélioration continue du système de management qui permettra de le rendre toujours plus efficient.

Les grandes étapes successives essentielles de mise en place d'un système de management S & ST OHSAS 18001 sont présentées dans la figure n°03 suivante :

Figure N° II.03 : les étapes de la démarche d'un système de management santé et sécurité au travail



Source : CAPSECUR CONSIEL, « *manager la santé et la sécurité au travail : pour une approche humaine de la prévention des risques* », Dunod, Paris, 2013, P .76 .

A. Evaluation préalable de la situation de la santé et sécurité dans l'entreprise (analyse initiale) :

Il convient d'abord de procéder à un diagnostic sur le niveau actuel de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise pour analyser et évaluer les pratiques de l'organisation actuelle par rapport aux exigences de la réglementation et déterminer les écarts.

L'entreprise doit penser au niveau actuel de gestion de la santé et de la sécurité au travail, déterminer les points faibles et les points forts pour cette gestion⁴.

⁴ <http://www.officiel-prevention.com> (consulté le 29/03/2017 à 01 :08).

B. La politique de prévention des risques industriels :

La politique de prévention se définit par rapport aux enjeux principaux révélés suite à cette évaluation de la situation SST et s'inscrit dans l'avenir en faisant connaître l'ambition que l'on va poursuivre, en fixant les objectifs, les orientations, les priorités : elle s'appuie sur l'implication personnelle de la Direction pour la rendre crédible. Les points de départ d'une démarche SST. Cette politique de prévention permet de fixer le cadre du dispositif de management. Elle doit reposer sur une réelle volonté du chef d'entreprise de s'engager dans la démarche et de faire progresser l'entreprise de façon régulière

Cette politique est définie par la mise en place successive ⁵ :

- d'objectifs cohérents avec les autres politiques de l'entreprise,
- de responsabilités au niveau de l'encadrement,
- de l'engagement de ressources,
- de dispositifs de consultation et d'implication du personnel et de ses représentants,
- d'un référentiel de management SST,
- d'un tableau de bord pour mesurer les progrès réalisés,
- d'une communication sur les objectifs.

Par ailleurs, il est primordial que cette politique SST soit déployée au sein de l'ensemble des services et niveaux de l'entreprise.

C. Organisation :

La troisième étape concerne l'organisation des ressources. Notamment, pour chaque acteur identifié, les missions, responsabilités, obligations, pouvoirs et relations doivent être précisés. Préalablement, il faut toutefois mettre en place un plan de formation ainsi qu'une procédure de communication interne⁶.

D. Evaluation des risques professionnels (EvRP):

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) constitue le fondement indispensable pour la mise en œuvre d'un SMSST. De la qualité et la pertinence de cette analyse, qui déterminent l'ensemble de la construction du SMSST, dépendra le succès du projet

⁵ HAL, *Les système de management par étape appliqué à une PME*, 2011, P.37.

⁶ Ibid., p 38.

Il s'agit de faire⁷:

- l'inventaire des situations dangereuses détectées a priori et a posteriori par le biais des analyses d'accidents potentiels ou réels, des observations ou anomalies relevées en lien avec l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail (pénibilité, pannes machines ou autres dysfonctionnements, difficultés relationnelles...).
- l'analyse des maladies professionnelles en remontant aux causes les plus en amont, des non conformités ainsi que des audits de sécurité et remarques de l'Inspection du Travail.

L'identification des dangers s'appuie sur la documentation disponible (statistiques accidents du travail et maladie professionnelle, fiches de sécurité des produits, Code du Travail, textes réglementaires ...), sur l'observation des situations de travail et sur l'écoute des opérateurs de manière à déterminer les conditions d'apparition d'une situation dangereuse et la façon dont elle est ressentie par les salariés.

Puis une hiérarchisation des risques identifiés est indispensable pour débattre au sein de l'équipe de projet des priorités et aider à la définition du plan de prévention.

E. Planification des actions de prévention :

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) est au cœur d'une recherche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail. Le succès de la démarche dépend pour une large part de la pertinence de l'analyse des situations de travail réelles.

Les résultats de l'évaluation des risques doivent être transcrits dans le document unique. Ce document doit déboucher sur un plan d'actions définissant les mesures de prévention appropriées aux risques identifiés. Une veille réglementaire doit être également mise en place. Cette planification s'appuie ainsi sur la compréhension commune des situations à risques et sur l'évaluation partagée des risques.

⁷ INRS, *les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail*, 2009, P.05

F. Mise en œuvre et fonctionnement:

La mise en œuvre du plan d'actions doit s'articuler étroitement avec les règles et les pratiques des métiers ainsi qu'avec les procédures existantes. Cela suppose une concertation étroite avec tous les opérateurs concernés, la création de dispositifs participatifs basés sur l'analyse des activités et la liberté donnée aux opérateurs de rechercher des solutions innovantes. Cela implique la réalisation du programme de formation, le dialogue social, la communication, la documentation et l'anticipation des urgences⁸

G. Mesure de la performance, analyses et actions correctives :

La mesure de la performance comprend l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus, sans se limiter aux causes immédiates et directement perceptibles.

Cette analyse doit porter non seulement sur les accidents survenant sur le lieu de travail, lors de trajets domicile-travail, lors des déplacements professionnels mais également sur les incidents ou "presqu'accidents". De même, il ne faut pas attendre la reconnaissance d'une maladie professionnelle pour étudier les niveaux d'exposition à une émission dangereuse.

Chaque entreprise peut et doit innover dans ce domaine. Il faut éviter une conformité de façade au référentiel sans réel progrès d'une année sur l'autre⁹

H. Amélioration du système de management S &ST :

Les revues de direction servent à améliorer le système, à faire évoluer la politique et à élaborer de nouveaux programmes d'action en fonction de l'évolution des indicateurs observés. L'évaluation de la politique permet de s'interroger sur les dysfonctionnements liés à la conception et à l'organisation générale du système.

⁸ LIERS (C) et GABBAI (Ph) : *système de management de la santé et sécurité au travail SMSST*, Projet universitaire, Master prévention des risques nuisances technologiques, 2009, PP.10-11.

⁹ IBID. P. 12

I. Certification du SMSST :

La mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail permet d'intégrer les résultats du Document Unique de Sécurité dans un cadre formalisé qui peut être certifié.

Le référentiel OHSAS 18001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, Exigences est une norme britannique publiée par l'Institut de Normalisation Britannique (BSI) pour la première fois en 1999 et révisée en 2007. Élaboré par des organismes nationaux de normalisation ainsi que des organismes privés.

1.4. Les bénéfices de la mise en œuvre de SMSST :

La santé et la sécurité au travail (SST) présente des bénéfices pour l'entreprise. Bénéfice attendus :

- Améliorer l'organisation de l'entreprise
- diminuer les accidents et les maladies professionnelles.
- Faciliter la communication interne.
- assurer la prévention et la protection des salariés internes et externe
- Informer et former les employés de manière plus pertinente
- agir sur les situations dangereuses pour éviter l'accident,
- améliorer la gestion de la santé-sécurité
- favoriser et pérenniser les bonnes pratiques
- améliorer la motivation du personnel et les conditions de travail,
- donner un moyen de contrôle de la gestion en place
- Améliorer l'image de l'entreprise

Il est aussi important de s'assurer de la certification et de l'engagement de ses fournisseurs, ce qui permet de garantir aux clients une continuité dans la démarche de transparence de l'information et de qualité des produits.

1.5. Les principales difficultés rencontrées :

Dans la mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail plusieurs difficultés peuvent arriver nous pouvons citer¹⁰ :

- Faible motivation de la direction et du personnel.
- Culture sécurité peu développée
- Préexistence d'un autre système mal vécu.
- Conflit production / S&ST.
- Système déconnecté des risques perçus
- Contexte économique et social défavorable (licenciements, saturation...).
- Ressources humaines insuffisantes.
- Se reposer sur l'encadrement pour faire vivre le système (il doit être soutenu).
- Difficulté d'établir des fiches de non-conformité.
- Retour sur investissement pas toujours mesurable directement.
- Culture de l'écrit non dominante.

Section 2 : La certification des entreprises en matière de SST et le référentiel OHSAS 18001

Une organisme peut mettre en place un système d'après une certification spécifique, le système de management de la santé et la sécurité au travail et aussi a une certification qui permet à l'entreprise de le mettre en place.

L'OHSAS 18001 est reconnue internationalement, à partir de cette certification l'entreprise peut identifier, réduire et surmonter les dangers liés à la santé et à la sécurité en limitant les risques. Elle répond également aux obligations réglementaires de prévention et permet de protéger les travailleurs.

2.1. Le référentiel de S & ST :

Le référentiel utilisé dans un système de management de la santé et de la sécurité au travail est un guide au service d'une politique. Ce document est fait pour aider l'entreprise à prendre les dispositions d'organisation nécessaires au respect de la santé et de la sécurité au

¹⁰ LIERS (C) et GABBAI (Ph) : *système de management de la santé et sécurité au travail SMSST*, Projet universitaire, Master prévention des risques nuisances technologiques, 2009, P6

travail et à chercher une amélioration permanente des performances dans ce domaine. L'entreprise doit le considérer comme une fin en soi et non comme un simple guide.

2.2. Les principaux référentiels :

Depuis une dizaine d'années, plusieurs référentiels relatifs au management de la SST ont fait leur apparition. A l'instar de guides méthodologiques, ils visent à accompagner les entreprises dans la planification, la mise en œuvre, la maîtrise et l'amélioration de leur démarche santé et sécurité au travail.

Les principaux référentiels existants dans le domaine de santé et sécurité au travail peuvent être schématiquement regroupés en cinq catégories¹¹ :

- des guides généraux de bonnes pratiques : ILO/OHS 2001 (élaboré par l'Organisation internationale du travail), BS 8800 (norme britannique)
- des référentiels généraux certifiables tel que l'OHSAS 18001 (élaboré par des organismes de normalisation nationaux et des organismes privés, mais sans statut de norme internationale).
- des référentiels orientés vers les relations entreprises extérieures / entreprises utilisatrices : Manuel d'amélioration de la sécurité des entreprises (Mase), Union des industries chimiques (UIC).
- des référentiels spécifiques élaborés par et pour l'entreprise ou le secteur d'activité.
- des référentiels de mise en place de manière progressive, par étapes, d'une démarche de gestion de la santé et sécurité au travail.

Permet ces référentiels nous allons traiter les trois les plus connus :

A. ILO OSH 2001- Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail :

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a rédigé des principes directeurs concernant les systèmes de management de gestion de la sécurité et de la santé et a souhaité étendre les bénéfices de l'expérience des pays industrialisés.

¹¹ LIERS(C) et GABBAI(PH), *système de mangement de la santé et sécurité au travail(SMS)*, Master prévention des risques et nuisance technologiques, 2009, P. 13.

Ce référentiel a pour objet d'évaluer les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail et de les certifier le cas échéant, ses exigences sont comparables ou complémentaires à celles de l'OHSAS 18001.

L'AFAQ/AFNOR Certification a édité un guide d'évaluation de l'ILO-OSH 2001 (téléchargeable sur le site de l'AFAQ/AFNOR) à destination des entreprises souhaitant se faire certifier suivant ce référentiel avec l'accord de l'OIT.

La certification ILO OSH 2001 permet :

- améliorer la productivité de l'entreprise,
- réduire vos coûts en maîtrisant les risques liés à la sécurité du personnel
- réduire les accidents du travail.
- diminuer le risque pénal en cas d'accident.
- intégrer la prévention SST à tous les niveaux de l'entreprise.
- impliquant vos dirigeants et votre personnel dans la démarche.

B. Le M.A.S.E (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) :

C'est un référentiel qui décrit les éléments d'un système de management de la sécurité et de l'environnement, Il est basé sur l'amélioration continue de la performance en matière de santé et sécurité pour objectif de réduire les risques au travail, quelque soit l'activité de l'entreprise

Le référentiel MASE est une initiative d'industriels français au service d'autres industriels qui ont la volonté d'œuvrer pour améliorer la sécurité dans les entreprises.

Il permet à l'entreprise de mieux structurer sa démarche sécurité, hygiène industrielle et environnement en approfondissant les cinq axes préconisés par le MASE :

- l'engagement de la direction de l'entreprise.
- compétence et la qualification professionnelle du personnel.
- la préparation et l'organisation du travail.
- les contrôles.
- l'amélioration continue.

C. La norme BS 8800 :

La norme BS 8800 est une norme anglaise, produite en 1996, Cette norme énonce des exigences pour l'intégration d'un système de la santé et de la

sécurité au travail dans un système globale de management : elle peut être utilisée comme un guide.

Les principes de la norme BS 8800(2004) consistent à intégrer la prévention des risques dans l'entreprise pour à la fois minimiser les risques pour les personnes, améliorer les performances de l'entreprise donner une image positive et responsable sur le marché.

Sa structure lui permet une compatibilité avec des modèles de management existants et basés aussi sur le principe du PDCA (Plan Do Check Act) c'est-à-dire l'amélioration continue. Il y a par ailleurs, en annexe de la norme, des tableaux de correspondance avec les séries de normes ISO 9000 et ISO 14000¹².

D. OHSAS 18001 : système de management de la santé et sécurité au travail :

Le référentiel OHSAS 18001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, Exigences est une norme britannique publiée par l'Institut de Normalisation Britannique (BSI) pour la première fois en 1999 et révisée en 2007. Élaboré par des organismes nationaux de normalisation ainsi que des organismes privés, ce référentiel n'a pas de statut de norme internationale.

La spécification britannique Occupational Health and Safety Assessment Series (OHSAS 18001) a été élaborée pour répondre à la demande des clients de disposer d'une norme sur les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail selon laquelle leurs systèmes de management peuvent être évalués et certifiés et pour être compatible avec les normes de systèmes de management ISO 9001(Qualité) et ISO 14001 : 1996 (environnement).

Elle est composée de deux textes:

- OHSAS 18001 : le référentiel lui-même (structure parallèle à l'ISO 14001).
- OHSAS 18002 : Un guide pour sa mise en place.

Le tableau (n°01) suivant résume Les périmètre et les domaines d'application des référentiels précédents.

¹² LIERS(C) et GABBAI(PH), *système de mangement de la santé et sécurité au travail(SMS)*, Master prévention des risques et nuisance technologiques, 2009, P. 16.

Tableau N°II.01 : périmètre et domaine d'application des référentiels SST

Référentiel	Périmètre/champ d'application	Domaine d'application
ILO-OSH	International Toute entreprise	Santé et sécurité au travail
MASE	France Toute entreprise	Santé et sécurité au travail/ environnement
OHSAS 18001	International Toute entreprise	Santé et sécurité au travail

Source : LIERS(C) et GABBAI(PH), Op.cit., (avec adaptation)

Nous allons maintenant aborder la lecture approfondie de l'OHSAS 18001 dans sa version 2007 (BS OHSAS 18001 :2007) en essayant d'en souligner les principaux points remarquables et essentiels.

2.3. Présentation de référentiel OHSAS 18001 :

A. Définition :

La spécification britannique OHSAS 18001 pour Occupational Health and Safety Assessment Series (Séries d'évaluations de la Santé et de a Sécurité au travail) précise les règles pour la gestion de la santé et la sécurité dans le monde du travail.

L'objectif est d'obtenir une meilleure gestion des risques afin de réduire le nombre d'accidents, de se conformer à la législation et d'améliorer les performances.

Pour compléter L'OHSAS 18001, BSI (British standards international) a publié L'OHSAS 18002. Ce document explique les exigences de ce référentiel et décrit les démarches à entreprendre pour mettre en œuvre et certifier un système de management. Il a été élaboré par des organismes de normalisation nationaux et des organismes privés, mais sans statut de norme internationale.

Cette norme incite à réfléchir avant d'agir et à se remettre en cause, même si le danger paraît anodin. Tout comme pour l'ISO 140. Le référentiel OHSAS 18001 est un guide au service de la politique, ce document fait pour aider l'entreprise à répondre les dispositions

d'organisation et de gestion nécessaires au respect de la santé et de la sécurité au travail et à la recherche d'une amélioration permanente des performances dans ce domaine¹³.

B. Les principaux du référentiel :

OHSAS 18001 porte sur les principaux éléments suivants :

- Planification pour l'identification des dangers, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques.
- Programme de gestion OHSAS.
- Structure et responsabilité.
- Formation, présentation et compétence.
- Consultation et communication.
- Gestion opérationnelle.
- Préparation aux situations d'urgence et solutions.
- Mesure, suivi et amélioration des performances.

Le nombre d'entreprises certifiées OHSAS 18001 est en constante augmentation. Combiné aux normes existantes du type ISO 9001 ou ISO 14001, ce référentiel permettra aux entreprises d'améliorer leur image auprès du grand public qui doute de la sécurité des entreprises industrielles et de la qualité de son environnement.

C. La série OHSAS 18000 :

La série OHSAS a été créée en 1999 et 2000. Elle était alors constituée de ¹⁴ :

OHSAS 18001 : 1999 systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. « Spécification ». Celle -ci a évolué, en 2007, en BS OHSAS 18001 :2007.

OHSAS 18002 :2000 système de management de la santé et de la sécurité au travail. Lignes directrices de mise en application de l'OHSAS 18001. Elle a été révisée en novembre

¹³ PACHOUK (CH) : *déclination de la politique sécurité d'un groupe anglo-saxon dans une filiale française*, mémoire master 2 professionnel en ingénierie des risques sureté-sécurité, UNIVERSIT2 Paris V René DESCARTES, 2010, P.15.

¹⁴ COURDEAU (D) et GEY (J-M): *«Le management de la santé et de la sécurité au travail : Maîtriser et mettre œuvre l'OHSAS 18001* , AFNOR édition, Paris, 2009, PP. 19-21.

2008 en OHSAS 18002 :2008(version en anglais). Cette nouvelle version reprend les éléments initiaux de la version 200 et intègre les apports de la version 2007 d'OHSAS 18001.

- **La « spécification » OHSAS 18001 :1999 :**

British standards International (BSI) constitue un groupe comprenant des organismes officiels nationaux ou privés (National Standards Authority of Ireland, British Standards International, National Qualité Assurance, International Safety Management Organisation.), ce groupe a élaboré, et fait publier le référentiel OHSAS 18001, entrer en vigueur le 15 avril 1999. Celui-ci a, à cette époque, le statut de « spécification », et non pas de « norme », car le document n'a pas été élaboré dans les instances officielles internationales de normalisation.

- **L'OHSAS 18002 :2000 et l'OHSAS 18002 :2008**

L'OHSAS 18002 est à l'OHSAS 18001 ce que l'ISO 14004 est à l'ISO 14001, C'est un guide pour sa compréhension et sa mise en place.

- **La « norme » BS OHSAS 18001 :2007**

L'objet de cette exigence est que l'entreprise assure la maîtrise opérationnelle des risques identifiés dans l'évaluation des risques. En 2007, la spécification évolue et devient un document normatif : la norme BS OHSAS 18001 :2007, publiée par l'organisation officiel de normalisation britannique : le British standards international. Le domaine d'application de cette exigence, concerne les opérations et les activités associées aux risques identifiés.

D. Domaine d'application :

L'OHSAS est d'avantage orientée vers la santé et la sécurité au travail que vers la sécurité des produits et des services (déjà couvert par la norme ISO 9001) Cette spécification s'applique à tout type d'organisme: entreprise, administration

Elle concerne toutes les fonctions de l'organisme : la direction, les services techniques et de production, de maintenance.

La définition de la S & ST précise que sont concernés les employés, les travailleurs temporaires, le personnel détaché par une fonction, les visiteurs ou toute personne présente sur le lieu de travail.

2.4 Les étapes pour la réalisation du système de management santé et sécurité au travail:

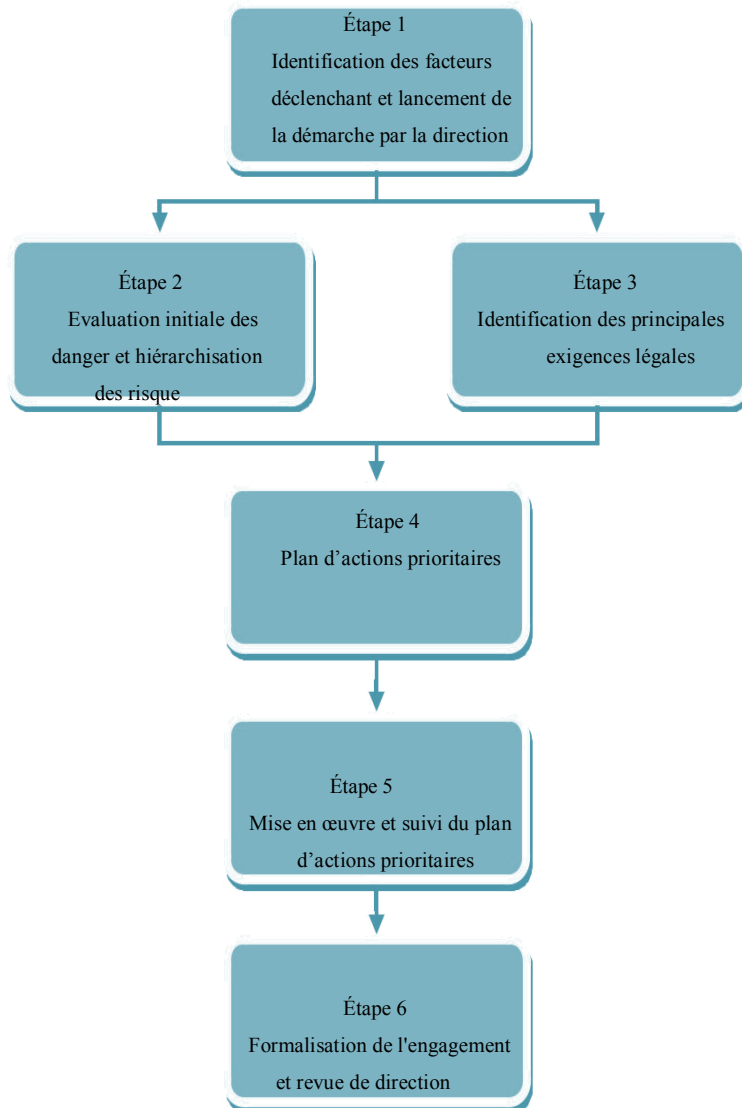
La démarche qui y est proposée se décompose en trois niveaux successifs qui correspondent à la mise en place d'un système de management conforme à l'ILO-OSH 2001 dans son intégralité, sans toutefois contredire les recommandations ou exigences des autres référentiels existants (OHSAS 18001, MASE...). Chacun des trois niveaux est décomposé en plusieurs étapes. D'une manière générale :

Niveau 1:

Ce Niveau a pour but de faire formaliser par le chef d'entreprise le lancement d'une démarche de gestion de la santé et sécurité au travail. Il vise à réaliser un examen initial de la situation de l'entreprise au regard de ses principales exigences légales et de ses risques et dangers. Un plan d'action visant une amélioration continue des résultats en matière de santé et sécurité au travail est ainsi défini. Le niveau 1 comporte six étapes :

- **Etape 1:** Lancer la démarche santé et sécurité au travail.
- **Etape 2:** Evaluation initiale des dangers et hiérarchisation des risques pour Identifier les dangers et hiérarchiser les principaux risques permet de classer les risques en fonction de leur importance.
- **Etape 3:** Identification des principales exigences légales Il est primordial d'assurer une traçabilité des actions visant à assurer un respect de ces exigences légales.
- **Etape 4:** Plan d'actions prioritaires, Etablir un plan d'actions prioritaires visant à réduire, maîtriser et prévenir les risques et dangers identifiés
- **Etape 5:** Mise en œuvre et suivi du plan d'actions prioritaires, pour Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions prioritaires.
- **Etape 6:** Formalisation de l'engagement et revue de direction, Pour assurer une bonne cohérence de la démarche, il est également important que la direction et l'encadrement montrent l'exemple.

Figure N° II.04 : Les six étapes du niveau 1 du SMSST par étapes



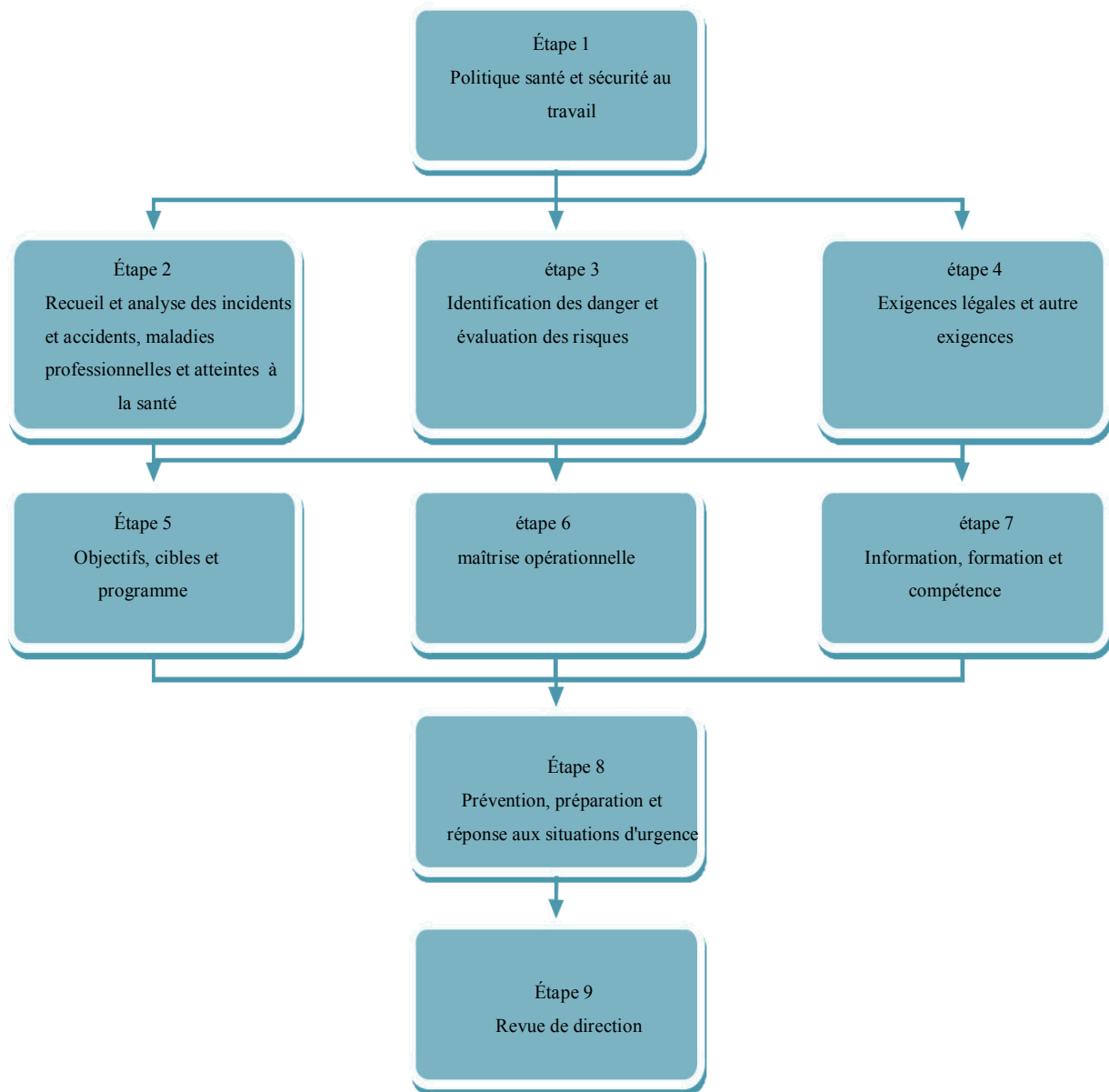
Source : guide 1.2.3 Sécurité.

Niveau 2:

Ce Niveau a pour but d'élaborer le programme santé & sécurité au travail de l'organisme. Il définit l'ensemble des règles et consignes nécessaires à la maîtrise des risques, complète le dispositif d'information et de formation et définit les moyens de prévention et d'intervention pour répondre aux situations d'urgence. Ce deuxième niveau comporte neuf étapes:

- **Etape 1:** Définir la politique santé et sécurité au travail de l'organisme.
- **Etape 2:** Recueil et analyse des incidents et accidents, maladies professionnelles et atteintes à la santé pour Analyser et tirer partie des incidents et accidents, maladies professionnelles et atteintes à la santé.
- **Etape 3:** Identifier les dangers et évaluer les risques liés aux activités de l'organisme.
- **Etape 4:** Identifier, analyser et mettre à jour les exigences légales et autres exigences qui s'appliquent à l'organisme et vérifier son niveau de conformité à ces exigences applicables.
- **Etape 5:** Définir les objectifs en matière de santé et sécurité au travail et les cibles en cohérence avec la politique santé et sécurité au travail et avec les risques, et aussi Elaborer un programme santé et sécurité au travail permettant d'atteindre les objectifs et cibles et réduire les risques prioritaires.
- **Etape 6:** Etablir et communiquer au personnel concerné les éléments nécessaires à la maîtrise des risques.
- **Etape 7:** Informer l'ensemble des personnels (travaillant ...) à la démarche santé et sécurité au travail de l'organisme, et Faire en sorte que les personnes concernées dans leur travail par les risques et situations dangereuses soient informées, formées et compétentes
- **Etape 8:** Prévention, préparation et réponse aux situations d'urgence pour Prévenir les accidents potentiels et mettre en place les moyens de réaction pour en limiter les conséquences
- **Etape 9:** Revue de direction pour S'assurer de l'efficacité des mesures prises.

Figure N°II.05 : Les neuf étapes du niveau 2 du SMSST par étapes



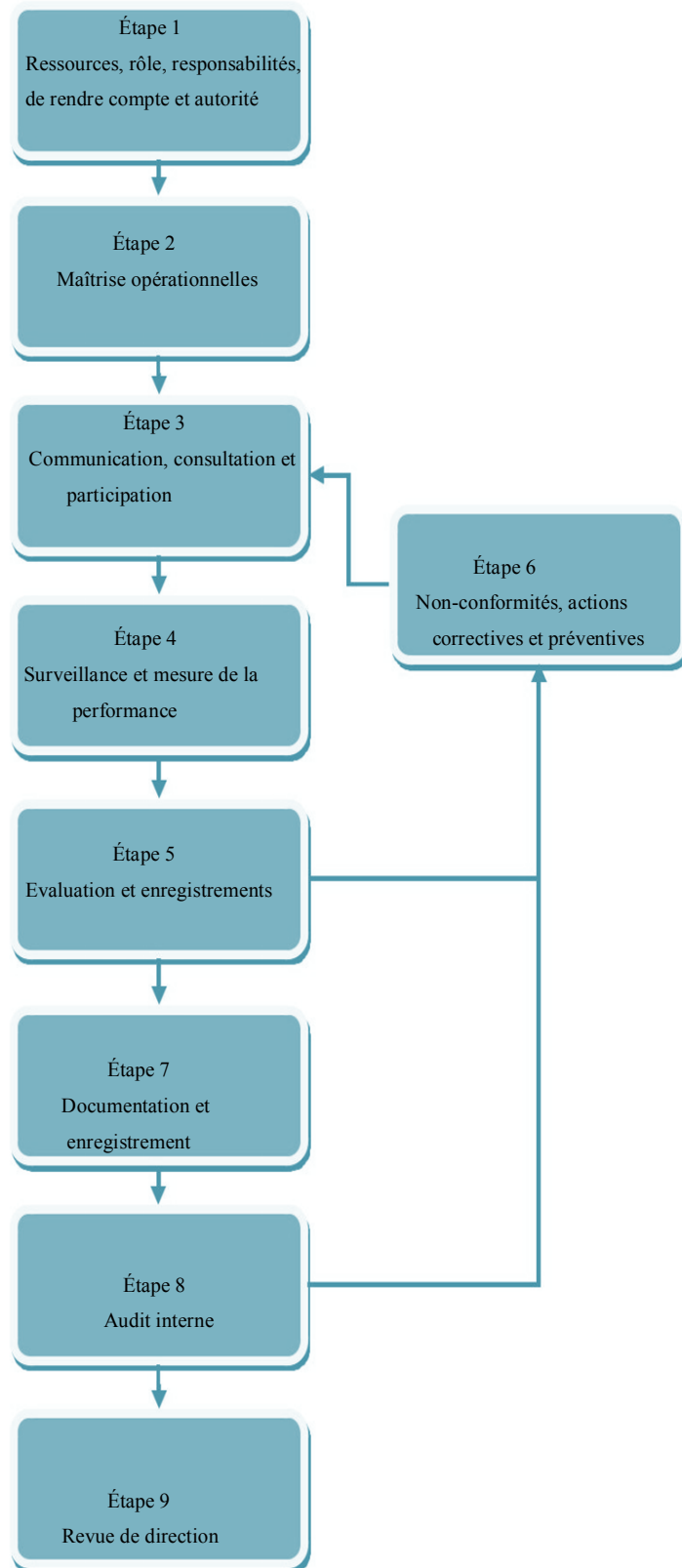
Source : guide 1.2.3 Sécurité)

Niveau 3:

Ce niveau formalise le système de management de la santé et de la sécurité au travail conformément aux exigences du référentiel ILO-OSH 2001. Il définit les responsabilités, organise la consultation des personnels et la communication en matière de santé et sécurité et s'assure de la performance de l'organisme sur ce sujet. En respectant les exigences définies au travers des neuf étapes de ce dernier niveau:

- **Etape 1:** Ressources, rôles, responsabilités, obligations de rendre compte et autorité pour définir et communiquer les rôles, responsabilités et délégations des autorités impliquées dans la mise en œuvre et le suivi du système de management de la santé et sécurité au travail et aussi
- Garantir la disponibilité des ressources nécessaires (humaines et financières).
- **Etape 2:** Maîtrise opérationnelle pour Etablir et communiquer au personnel concerné les éléments nécessaires (règles et consignes) à la maîtrise des risques.
- **Etape 3:** Organiser la communication interne et externe en matière de santé et de sécurité au travail de l'organisme et aussi Organiser la consultation et la participation du personnel, y compris le personnel des entreprises extérieures, lors de tout changement technique et organisationnel.
- **Etape 4:** Assurer la mesure et la surveillance de la performance concernant la santé et la sécurité au travail de l'organisme.
- **Etape 5:** Evaluer sa conformité aux exigences légales et autres exigences identifiées au Niveau 2, Etape 4.
- **Etape 6:** Non-conformités, actions correctives et préventives.
- **Etape 7:** Faire en sorte que la documentation utile au fonctionnement du système de management santé et sécurité au travail soit gérée convenablement et s'assurer de la qualité des enregistrements.
- **Etape 8:** Audit interne permet de Vérifier le bon fonctionnement du système et l'application des bonnes pratiques sur le terrain pour Fournir à la direction des informations sur les résultats des audits.
- **Etape 9:** Revue de direction pour S'assurer de la continuité de l'application, de l'adéquation et de l'efficacité des mesures prises et évaluer les opportunités d'amélioration.

Figure N°II.06 : Les neuf étapes du niveau 3 du SMSST par étapes



Source : guide 1.2.3 Sécurité

Chapitre III :

**La mise en place d'un système de
gestion de la santé et sécurité au travail
au sein de la cimenterie de Hamma**

Bouziane SCHB

Nous avons réalisé un stage pratique au sein de la cimenterie Hamma Bouziane de la wilaya de Constantine ; elle est spécialisée dans la fabrication de ciment. L'entreprise est déjà certifiée ISO 9001 V 2008 au plan management qualité depuis l'année 2007 et s'est lancée dans la certification environnement ISO 14001. Et elle exprime son volonté d'adopter un système de management de la santé et sécurité au travail.

Section 1 : présentation de l'entreprise « La cimenterie Hamma Bouziane »

Dans cette section ; nous présentons la cimenterie Hamma Bouziane SCHB où nous avons passé la période de stage, son historique ; ainsi que ses activités et leurs organisation.

1.1. Présentation de l'entreprise de la cimenterie Hamma Bouziane :

Vu le besoin en matériaux de construction, l'état algérien a implanté dans l'Est du pays une unité de production de ciment. Cette unité a été confiée à une entreprise française "Creusot Loire" pour la réalisation d'usine, en décembre 1974.

A. Historique :

Les Romains furent sans doute les premiers à fabriquer les liants hydrauliques susceptibles de durcir sous l'eau. Pour cela, ils mélangeaient de la chaux et des cendres volcaniques de la région de Pouzzoles. C'est de là qu'est venu le terme bien connu de

« Pouzzolanique », qui se dit d'un matériau capable, en présence d'eau, de fixer la chaux, En revanche, cette propriété d'hydraulicité du mélange ainsi constitué est restée totalement inexploquée jusqu'aux travaux de Louis Vicat qui élabore en 1817 la théorie de l'hydraulicité et fait connaître le résultat de ses recherches.

✓ Naissance d'une industrie cimentière:

La première usine de ciment a été créée par Dupont et Demarle en 1846 à Boulogne-sur-Mer. Développement n'a pu se faire que grâce à l'apparition de matériels nouveau : Four rotatif, et broyeur à boulets en particulier.

Les procédés de fabrication se perfectionnèrent sans cesse. Pour produire une tonne de clinker, constituant une base de ciment, il fallait 40 heures en 1870, mais actuellement, il faut 3 minutes

✓ **Création du groupe industriel des ciments d'Algérie «G I C A» :**

Le groupe industriel des ciments d'Algérie « Groupe GICA » a été créé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, suite à la transformation juridique de l'ex Société de gestion des participations « Industrie des Ciments » en date du 26 novembre 2009. Le Groupe Industriel des ciments d'Algérie « Groupe GICA », est une société par actions au capital de : 25.358.000.000 dinars.

B. Donner générales et technique de la cimenterie:

- **Nom :** cimenterie Djouad. Tahar SCHB
- **Capital sociale(en DA):**2.200.000.000.00
- **Effectif:** 493
- **Registre de commerce:**98B0062245
- **Forme juridique:** SPA
- **Régime:** EPE
- **Certification:** ISO 9001.ISO
- **Filiales et groupe:** Groupe GICA
- **Adresse :** BP 42, Hamma Bouziane, Constantine, Algérie
- **Téléphone:**03194 64 62 / 031 94 64 27.
- **Fax:**031 94 64 63 / 031 90 66 23.
- **Constructeur :** CLE France.
- **Nature de l'entreprise:** Producteur, Distributeur
- **E-mail :**schbu@erce-dz.com

C. Missions de groupe GICA :

Les domaines et champs d'activité découlant pour l'essentiel des missions et prérogatives du Groupe GICA, se résument à ce qui suit:

- La conception de la stratégie de développement du groupe en matière industrielle, commercial, financière et ressource humaines des activités des ciments, granulats et béton prêt à l'emploi.
- L'élaboration et le suivi de plans (d'actions, recherches, et allocations financières...), afférente à la mise en œuvre de cette stratégie et assurer leur actualisations le cas échéant.

- La gestion et le développement des activités dans le cadre des partenariats.
- La promotion et développement des activités dans le cadre de la protection de l'environnement et de la valorisation des ressources nationales.

Il détient à ce titre, une triple vacation: industrielle, économique et financière, à travers notamment, le pilotage, le suivi et le contrôle des actions liées, entre autres, aux programmes d'intérêt public, telles que:

- L'approvisionnement régulier en ciment, destiné notamment aux projets structurants.
- Le développement durable.
- La participation aux actions de solidarité nationale, en cas de besoin.

1.2. Présentation de l'organisation d'accueil «La cimenterie Hamma Bouziane »:

L'unité de production de ciment « **SCHB** » (Société des Ciments Hamma Bouziane) a commencé son activité en 1982. Elle est située au nord de la wilaya de Constantine entre Hamma Bouziane et Didouche Mourad. Sa superficie est estimée à 29 HA.

Elle possède un capital social de 2.200.000.000 DA ; elle dispose une capacité nominale de production de 3000 tonnes/jours de clinker destinée essentiellement à la fabrication du ciment. Les matières premières sont des ressources naturelles disponibles à proximité de l'usine et peuvent assurer le fonctionnement normal de la cimenterie pendant plus de 100 ans.

Cette usine est implantée à 12 KM au nord de Constantine, à une altitude moyenne de 525 mètre. L'usine de HAMMA BOUZIANE est l'une des unités qui font partie de groupe industriel de ciment d'Algérie "**GICA**".

L'unité de HAMMA BOUZIANE (SCHB) produit 1, 000,000 T de ciment par an. La superficie de l'argile est allongée sur 138 hectes. L'énergie électrique nécessaire à la production est fournie par deux lignes "60kv" DIDOUCHE MOURAD et RAMDHANE DJAMEL.

Dans la cimenterie ; le gaz naturel est utilisé comme combustible ; c'est un gaz riche, essentiellement constitue de H₂, CH₄, son pouvoir calorifique est de l'ordre 9000k cal/m³. L'installation d'usine consiste essentiellement en une station de détente ramenant le gaz à la pression d'utilisation.

1.3. L'activité de la cimenterie Hamma Bouziane :

L'activité principale de cimenterie est la prise en charge et la satisfaction des besoins en ciment de la clientèle auto construction avec le propre produit de la Société ou par des enlèvements auprès d'autres sources. Et cela grâce à des points de vente implantés au niveau de diverses Wilayates.

1.4. Qualité de produits de ciment « SCHB »:

Chez L'unité de production de ciment « **SCHB** », la démarche qualité adoptée vise L'amélioration de la qualité du produit mais également celle du service; Ce, à tous les niveaux de la chaîne de production, à savoir la préparation des matières premières, le concassage, préparation du cru, le broyage du cru, homogénéisation, zone de cuisson, stockage clinker, broyage de clinker, stockage ciment, les expéditions et enfin la vente, dernière étape liant les consommateurs au groupe.

La Société des Ciments de Hamma Bouziane est certifiée ISO 9001 V 2008 au plan management qualité depuis l'année 2007 et s'est lancée dans la certification environnement ISO 14001.

1.5. L'analyse SWOT de la cimenterie Hamma Bouziane :

Tableau N°III.01 : les forces et les faiblesses de la cimenterie SCHB

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Calcaire abondant de bonne qualité - réserves de calcaire importantes - La recherche et le développement - Main d'œuvre disponible et bon marché -Diversifications peu onéreuses et connues -Certification ISO 9001 et ISO 14001. -Un entretien des équipements satisfaisant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cimenteries anciennes, sujettes à pannes - Des coûts énergétiques élevés - Cimenteries anciennes, sujettes à pannes -Des coûts énergétiques élevés - Manque d'équipement et de pièces de rechange - Des problèmes techniques au niveau du four I ayant des répercussions sur le coût et le niveau de la production de l'usine

Source : élaboré par nous-même, à l'aide des entretiens.

Tableau N°III.02: les opportunités et les menaces

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Une extension de la capacité de production afin de renforcer la part de marché de la société et de réduire la consommation énergétique spécifique et la maîtrise des coûts- Meilleur climat des affaires- Une consommation intérieure en croissance favorisant le secteur du bâtimentActivités de construction publique et privée dans les grandes villes	<ul style="list-style-type: none">- Importations de ciment des pays voisins- Un marché méditerranéen très concurrentiel- Population très pauvre, fragilisant la demande de ciment

Source : élaboré par nous-même, à l'aide des entretiens

1.6. L'organigramme de l'entreprise :

Les structures hiérarchisées de la cimenterie HAMMA BOUZIANE (SCHB) est présenté selon l'organigramme en annexe B :

Section 2 : le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB

Pour renforcer les certifications existantes (ISO 9001, ISO 14 001 et INOR TEDJ) au sein de l'entreprise, La cimenterie SCHB a envisagé de mettre en place un système de management de la santé et sécurité au travail afin d'être certifiée au référentiel OHSAS 18001.

Dans cette section ; nous traitons la nature d'activités de la cimenterie ; ses risques industriels et professionnels.

2.1. Description générale de l'activité principale de la cimenterie SCHB :

L'activité principale de la cimenterie SCHB est la fabrication et la commercialisation du ciment. Au niveau de l'unité de production : Le ciment est fabriqué à partir de la pierre calcaire mélangée à de la /des ajouts. Les matières sont préparées et homogénéisées sous forme soit de pâte liquide, soit de poudre sèche selon le procédé employé: voie sèche ou voie humide.

Le produit est clinkérisé dans des fours tournants généralement de très grandes dimensions: le clinker est ensuite broyé avec des matières d'ajouts: gypse, laitier, hydraulique...etc., variant avec la qualité du ciment fabriqué. Pour produire une tonne de ciment, quelque 2.8 tonnes de matière première et de clinker ; qui doivent être réduites à l'état de poussière. Cette transformation est un des facteurs de pollution.

La fabrication du ciment se fait en quatre phases :

- La préparation des matières premières (extraction de la matière première et préparation du mélange cru)
- Cuisson (Le clinker)
- Broyage du ciment
- Expédition

2.2 Les principaux risques dans la cimenterie Hamma Bouziane SCHB:

Notre recherche et tout au long notre période de stage ; est fondée sur des entretiens auprès le responsable des systèmes qualité et le chef service Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB ; et un questionnaire distribué aux travailleurs de cette usine.

Pour cette partie ; nous déterminons les principaux risques industriels et professionnels liées aux activités de la cimenterie auprès du responsable de HSE.

A. Les risques chimiques des cimenteries :

La forte alcalinité du ciment est un facteur important des risques chimiques du ciment, ainsi que les traces de chrome hexa valent; de cobalt et de nickel qu'il contient. Mais c'est la poussière qui engendre le risque majeur de la fabrication du ciment, du fait que ces particules sont irritantes et susceptibles d'atteindre les alvéoles pulmonaires.

Les ciments sous forme sèches, poussière en quantité dans la cimenterie, présentent des risque pour les voies respiratoires (rhinites, asthme, altération de la fonction respiratoire comme la bronchite chronique, l'emphysème.....)

B. Les risques liés aux machines et aux outils:

C'est un risque de blessure par action mécanique (coupure, perforation, écrasement, entrainement....), d'une machine, d'une partie de machine, d'un outil portatif ou à main.

A titre d'exemple:

- partie mobile (organe de transmission, pièce, outil,....)
- utilisation d'outils tranchants: couteaux, hachoirs, cutters, scies.
- fluide (liquide sous pression, gaz), matière (copeaux, poussières.) Pouvant être projetés, etc.

C. Les risques physiques des cimenteries :

D'autre risque ne sont pas spécifiques aux cimenteries, mais communs à toute activité industrielle: chutes de plain-pied sur sol glissant, inégal ou encombré, projection de corps étranger dans les yeux, contusions et coupures lors des opérations de manutention...

Il y a des risques physiques accrus à l'occasion des opérations de chargement de ciment pour livraison.

D. Les risques biologiques :

Les agents biologiques sont présents dans tous les milieux de travail et se transmettent à l'homme en suivant une chaîne de transmission. Ils présentent des risques d'infections, d'intoxications, d'allergies ou de réactions d'hypersensibilité, de cancers.

E. Les risques liés au manque de formation:

C'est un facteur de risque d'accident ou de maladie professionnelle, consécutif à la méconnaissance des bonnes pratiques de travail, des consignes de sécurité ou règles de prévention.

F. Les risques liés à la zone de conditionnement :

Les dysfonctionnements dans les systèmes des machines provoquent des travaux de maintenance là où il se trouve des machines non protégé.

2.3. Le projet de mise en place d'un système de la gestion de la santé et sécurité au travail au sien de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB:

La cimenterie SCHB est déjà certifiée à l'ISO 9001 : 2008 ; l'ISO 14 001 : 2004 et IANOR TEDJ: 2015, de plus ; ainsi elle souhaite avoir la certification OHSAS 18001. Cette certification a pour objet la mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail afin de réduire, anticiper les risques et accroître la productivité de l'entreprise.

Aussi à cause de la correspondance existant entre cette norme avec l'ISO 9001 et l'ISO 14001 ; la cimenterie SCHB a envisagé de mettre en place un système de management de la santé et la sécurité au travail, d'où elle a mis un plan d'actions pour réaliser ce projet qui se représente par :

✓ Résultats à atteindre pour une démarche du système de management santé et sécurité au travail:

- Définition du domaine d'application de la démarche
- Evaluation initiale des dangers et des risques hiérarchisée
- Mettre en place un premier dispositif de veille réglementaire
- Plan d'actions prioritaires précisant les objectifs, les moyens, les responsabilités, le calendrier, les indicateurs de suivi
- Engagement de la direction rédigé et signé et communiqué à l'ensemble du personnel
- Procédure d'identification des dangers et d'évaluation des risques
- Fiches sécurité au poste de travail
- Recueil des écarts (non conformités) aux exigences applicables
- Liste des exigences applicables
- Définition des modalités d'établissement, de suivi et de révision des objectifs et cibles et du programme
- Liste des documents opérationnels nécessaires
- Recueil des documents de maîtrise opérationnels
- Traçabilité de la mise en œuvre des actions d'information et de formation y compris les preuves d'acquisition de compétences
- Liste des personnes concernées par les risques avec leurs niveaux de compétences
- Liste des situations d'urgence identifiées

- Procédures décrivant les moyens de prévention et d'intervention pour chaque situation d'urgence identifiée
- Eléments de preuve de la réalisation d'actions de prévention et des tests des situations d'urgence
- Compte rendu ou relevé de décisions
- Description des moyens de communication de ces informations
- Etablissement d'un budget santé et sécurité (approuvé en revue de direction)
- Rendre compte à la direction de la performance du système de management santé et sécurité au travail au travers d'un document (indicateurs...)
- Liste actualisée et révisée des tâches associées aux risques
- Procédure d'évaluation de la conformité de l'organisme
- Affichage des décisions prises

Section 3 : Présentation de la méthode et analyse des résultats de la recherche :

Pour répondre à la problématique de départ, nous avons effectué deux enquêtes au niveau de l'entreprise. Un questionnaire pour les employés afin de présenter les conditions de travail en matière de santé et sécurité au sein de l'entreprise et aussi un entretien avec le responsable de service Hygiène, sécurité et environnement (HSE), le chef département administration, le responsable des systèmes de management et superviseur HSE pour connaître le positionnement de l'entreprise dans la démarche de mise en place d'un système management de la santé et sécurité au travail.

Cette section comporte la description de l'étude à travers la détermination de sa méthodologie, la méthode de conception de questionnaire et l'entretien, l'étude et l'analyse des données, et enfin la conclusion tirée des résultats obtenus.

3.1. La démarche de réalisation de l'enquête :

Pour toute étude scientifique une démarche méthodologique doit être adoptée par l'enquêteur, elle repose sur :

- La définition du problème à résoudre.
- La présentation du plan de l'étude.
- Présentation de l'enquête.

- Analyse des résultats.

3.1.1. La définition du problème :

Notre étude porte sur l'essai de mise en place d'un système management de la santé et sécurité au travail, pour permettre à l'entreprise d'être certifiée au référentiel OHSAS18001 :2007. Pour cela, il faudra mener une enquête qui nous permettra de :

- Evaluer les conditions de travail au sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.
- Cerner les risques professionnels liés à la nature d'activités de la cimenterie.
- Déterminer le positionnement de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB par rapport aux phases de la mise en place de SMSST.

3.1.2. Présentation du plan de l'étude :

- Consultation et analyse de la documentation.
- Elaboration d'un questionnaire et un entretien.
- Définir la population cible.
- Mener le questionnaire et l'entretien.
- Analyse et interprétation des informations et des données collectées.
- Synthèse.

3.1.3. Présentation de la méthodologie de recherche :

La méthodologie employée pour la réalisation de cette étude est précédée en deux phases :

- la première est consacrée à l'analyse et l'interprétation des résultats issus de l'entretien destiné au responsable
- la deuxième phase aborde l'analyse et l'interprétation des résultats issus du questionnaire destiné au travailleur

A. L'enquête par entretien semi-directif :

✓ La notion d'entretien:

L'entretien« est un apport oral, en tête à tête, entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé»¹.

En générale, L'entretien est une situation de communication orale, l'un est l'enquêteur et l'autre l'enquêté ; pour recueillir des informations spécifiques et de nature qualitative,

¹ CHABANI (S) et OUACHRINE (H) : *guide de méthodologie de la recherche en sciences sociales* ; 1er édition 2013 ; P.72.

Les données recueillies sont essentiellement des opinions, des motivations, donc les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés.

✓ **L'entretien semi-directif :**

L'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative, permet d'atteindre des niveaux plus profonds d'opinions et d'attitudes car la technique laisse un maximum de liberté au sujet. Le chercheur dispose d'une série de questions-guides relativement ouvertes à propos desquels il veut obtenir une information.

✓ **Conception du guide d'entretien :**

En ce qui concerne le guide d'entretien, les questions posées visent à mieux appréhender les causes explicatives des problèmes spécifiques à résoudre, notre enquête est articulée autour d'une vingtaine de questions ouvertes et fermés, L'objectif poursuivi par notre enquête est de mobiliser les données relatives aux causes réelles des problèmes identifiés afin de procéder à la vérification de nos hypothèses de base.

Notre guide s'articule autour des parties qui se présentent comme suit :

- La première partie est axée sur la situation de l'entreprise en termes d'accidents de travail et maladies professionnelles afin de faire un diagnostic préalable, où seront abordés les points suivants : les derniers chiffres d'accidents de travail, les catégories de ces accidents, les règles à suivre au sein de la cimenterie dans la matière.
- Le deuxième partie sera axée sur l'évaluation des risques professionnels, elle aborde : Les types des risques au sein de la cimenterie et les méthodes de prévention.
- En troisième partie ; nous allons identifier des projets futurs de l'entreprise dans la santé et sécurité au travail ; et sa volonté d'adopter un système management de la santé et sécurité au travail afin d'être certifiée au référentiel OHSAS 18001. (Voir l'annexe N°C)

✓ **Déroulement de l'entretien :**

Dans le cadre du mémoire, notre stage a été effectué au niveau du service d'Hygiène, Sécurité et environnement de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB, pendant quatre mois : Février, Mars, Avril et Mai.

L'échantillon étudié est constitué de 4 responsables suivants : responsable Hygiène, santé et environnement (HSE), chef département administration, le responsable des systèmes de management et superviseur HSE.

La durée de chaque entretien varie entre 10 à 20 minutes. Nous avons commencé par expliquer aux enquêtés l'objet de la recherche et nos attentes en terme de collaboration

✓ Les résultats de notre entretien :

La situation de l'entreprise en termes des accidents de travail :

Le service de HSE a effectué une statistique sur les accidents de travail de l'année 2016. Ils sont détectés 25 accidents, dont la plus part sont des accidents de circulation, des accidents de machines, mauvaise manipulation, heurte d'équipements, chute de hauteur. Lorsqu'il s'agit un accident du travail, il y a une procédure à suivre, et il faut élaborer un rapport au supérieur immédiat du travailleur qui est procédé à une enquête et une analyse de l'accident ; ensuite il serait convoqué par le représentant des travailleurs (membre du comité de santé et de sécurité) pour élaborer un rapport. (Voir l'annexe N°D)

Après ce rapport ; il s'agit de distribuer l'information aux personnes concernées pour suivre et mettre en place des mesures correctives.

D'après le chef de département administratif, dans chaque nouveau recrutement, l'employé doit assister à une séance d'information sur les risques liés à la tâche concernée. Et lui mettre en disposition des moyens de protections individuels (les chaussures, les tabliers, les gants, les masques, les lunettes...).

- En termes d'évaluation des risques professionnels :

Le travailleur au sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB est exposé à plusieurs risques: chimiques, risques liés aux machines, risques électriques, risques d'incendie ; ceci est à cause des problèmes techniques de la chaleur au niveau du four.

L'évaluation des risques professionnels est faite d'une manière quotidienne par les agents du service HSE

- En termes de futurs projets de la cimenterie Hamma Bouziane inhérents à la de santé et sécurité des travailleurs : Le facteur humain, et la santé des salariés font partie des priorités de la « cimenterie Hamma Bouziane SCHB», et leurs sécurité est considérée comme un enjeu important pour l'entreprise.

Ils sont programmés des formations pour les personnels afin d'atteindre le risque « Zéro».

Pour cela ils sont envisagés de mettre en œuvre un système de management de la santé et la sécurité au travail afin d'atteindre la certification OHSAS 18001 :2007 pour compléter l'ISO 9001(Qualité), ISO 14 001 et INOR TEDJ qui sont déjà certifiés.

B. L'enquête par questionnaire :

✓ Définition d'un questionnaire:

«Technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées »².

Le questionnaire est un instrument d'enregistrement et de stockage de l'information, ces informations peuvent être de natures différentes, L'enquête par questionnaire a pour but de récolter des informations claires et précises pour vérifier la pertinence des hypothèses de travail. (Voir l'annexe E).

✓ Typologie des questions utilisées dans le questionnaire :

Avant de rédiger les questions lors de la mise en place d'un questionnaire, il est nécessaire de déterminer le type de question que l'on souhaite utiliser, Le questionnaire peut comporter différents types de questions. Selon l'information désirée.

On distingue deux grands types de questions:

- Questions ouvertes.
- Questions fermés.

- La question ouverte :

La question ouverte est une interrogation difficile à traiter, elle peut être utilisée dans un questionnaire, mais de façon limitée, l'avantage de ce type de question est de laisser le répondant penser s'exprimer librement ; cela peut permettre à avoir des informations riches et diversifiées et des résultats utiles inattendus.

- La question fermée :

La rédaction d'une question fermée nécessite de bien élaborer la liste des réponses. Le répondant donne sa réponse en sélectionnant une option parmi une liste d'options prédéfinie. La réponse est simple et facile de répondre et le travail d'analyse des résultats est également très rapide.

Les principes qui doivent être respectés pour la typologie d'un questionnaire:

² CHABANI (S) et OUACHRINE (H), Op.cit., P.77

- Les questions doivent être claires, simples et précises.
- Les mots employés doivent avoir la même signification pour tout le monde.
- Les questions doivent être structurées, allant du général au détail, du simple au complexe.
- Les questions confidentielles doivent se situer en fin du questionnaire.

Une fois le questionnaire est élaboré ; il doit distribuer sur l'échantillon ciblé pour faire une étude quantitative permet de confirmer ou infirmer les hypothèses de la recherche.

✓ **L'interprétation des résultats :**

Après la récupération des questionnaires distribués, les résultats sont transcrits dans des tableaux pour faire une analyse et ressortir les résultats de recherche.

✓ **La présentation de la méthodologie de notre questionnaire :**

Dans un autre temps ; nous avons réalisé une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de 80 employés de l'entreprise pour comparer les résultats de l'entretien avec les conditions réels du travail.

Nous avons choisi cet outil parce qu'il est efficace pour combler le manque des données et puisqu'il se base sur un échantillon plus large ce qui nous permet de préciser les résultats.

Le questionnaire englobe 17 questions dans la plus part sont fermées et orientées pour recenser les perceptions des travailleurs sur les conditions et l'organisation de travail.

La taille de l'échantillon (80) est déterminée par rapport le nombre des salariés qui peuvent être enquêtés et la durée de l'enquête.

3.2. Analyse des résultats de l'enquête :

La présentation de notre échantillon est selon l'âge, le poste occupé et l'ancienneté :

- **L'identification du personnel questionné.**

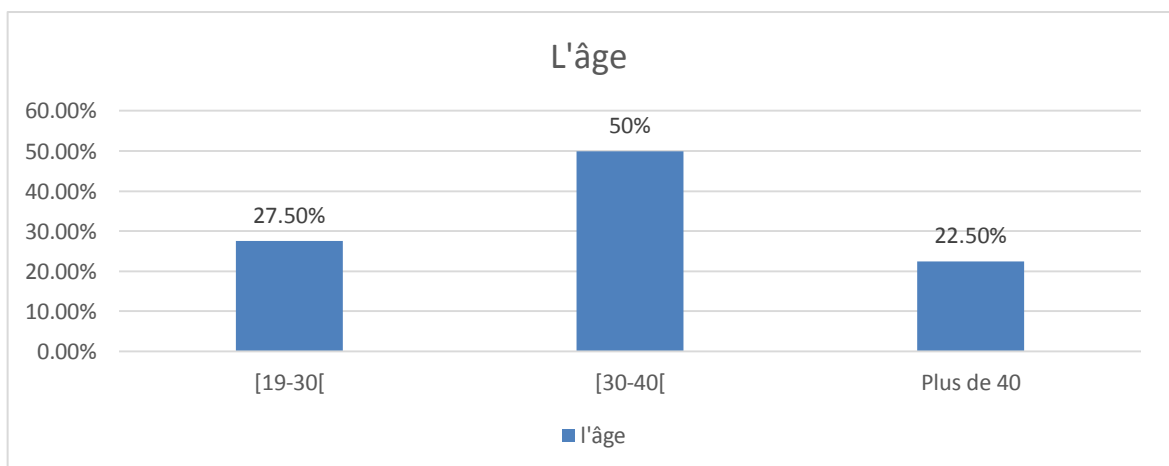
Nous présentons les résultats dans le tableau et les figures suivantes :

Tableau N°III.03: Identification du personnel questionné.

Critère		Nbr	%
Age	[19-30[22	27.5
	[30-40[40	50
	Plus de 40	18	22.5
Ancienneté	Moins de 2 ans	27	33.75
	[2ans- 5ans [15	18.75
	Plus de 5 ans	38	47.5
Poste occupé	Superviseur HSE	04	5
	Chef de section	02	2.5
	Chef de service	05	6.25
	Ouvrier	69	86.25

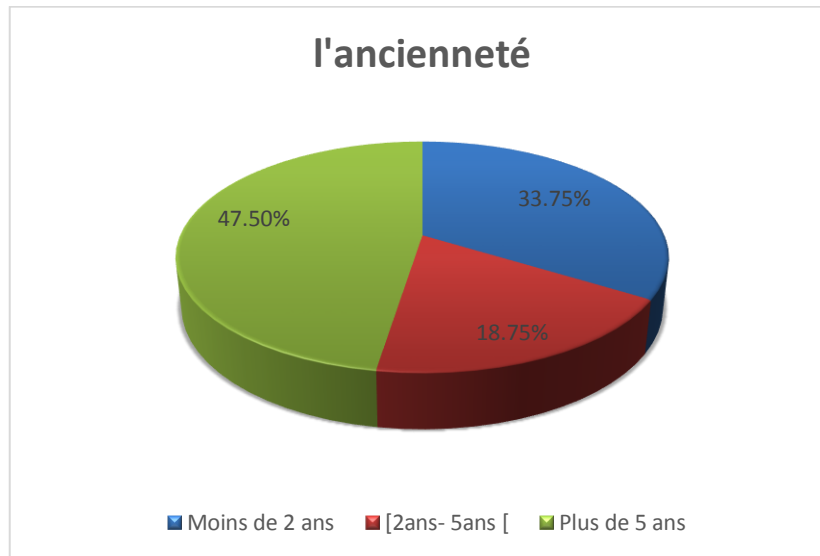
Source : élaboré par nous-même, 2017

Figure N°III.01 : l'âge du personnel questionné



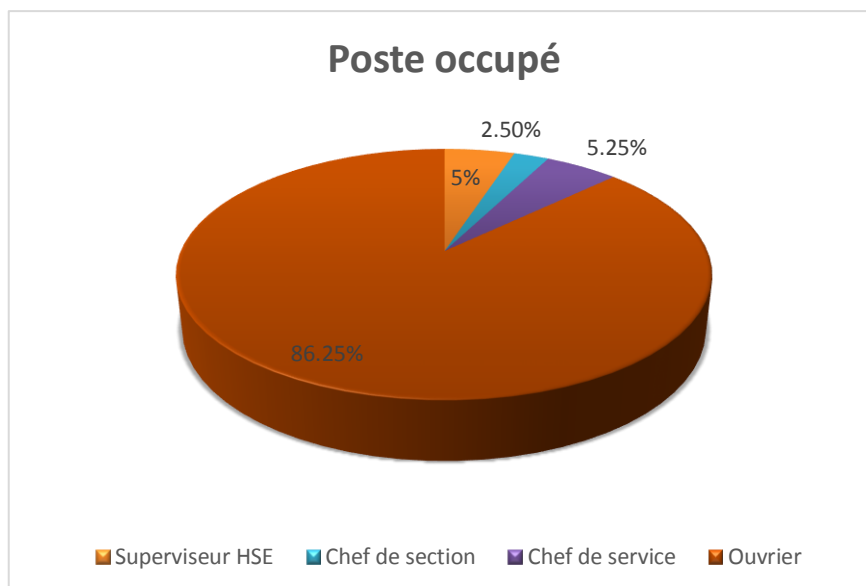
Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Figure N°III.02 : L'ancienneté du personnel questionné



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Figure N°III.03 : Poste occupé du personnel questionné



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

La répartition des travailleurs selon l'âge montre que la majorité sont entre 30 et 40 ans, avec un pourcentage de 50 % ; et un pourcentage de 27.5 % pour les travailleurs entre 19 et 30 ans, la cause principale de cette répartition la nature de travail qui nécessite des éléments moins âgés pour les machines de la cimenterie.

Les ouvriers occupent la première place dans la répartition des postes, la plus part des travailleurs sur poste qui ont plus de 5 ans ont un pourcentage de 47.5 % ce qui montre la motivation du personnel afin d'assurer son fidélité.

➤ **Connaissance des travailleurs de leurs droit à la santé et la sécurité au travail**

Q 4 : Savez-vous que vous avez le droit à la protection de votre santé dans votre travail ?

Q 5 : Pouvez-vous refuser d'exécuter une tâche si vous croyez qu'elle comporte des risques pour vous ?

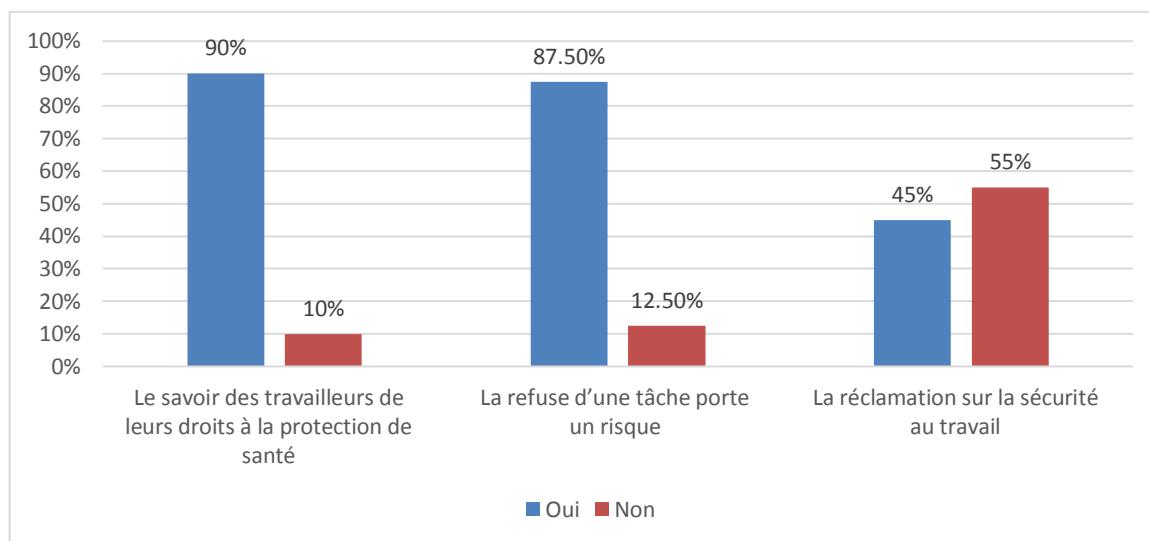
Q 6 : Avez-vous déjà réclamé sur le manque de sécurité dans le lieu de travail ?

Tableau N°III.04 : connaissance des employés de droit de santé et sécurité au travail

	Oui		Non	
	Nbr	%	Nbr	%
Le savoir des travailleurs de leurs droits à la protection	72	90	8	10
La refuse d'une tâche porte un risque	70	87.5	10	12.5
La réclamation sur la sécurité au travail	36	45	44	55

Source : élaboré par nous-même, 2017

Figure N°III.04 : Connaissance des travailleurs de leurs droits en santé et sécurité au travail



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

D'après les résultats nous n'observons que la majorité des travailleurs sont conscients de leurs droits à la santé et sécurité au travail, ce qu'il montre le rôle des responsables dans la transmission de l'information et les explication de nature du travail et les droits de chaque employé dans la protection face aux tous les risques dans leur zone de travail.

➤ **Organisation, conditions du travail et la santé des travailleurs :**

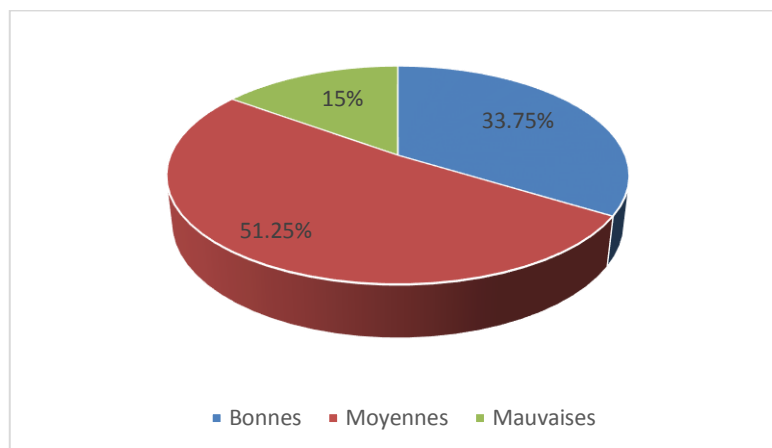
Q07: Dans l'ensemble, considérez-vous que les conditions de votre travail sont bonnes, moyennes, mauvaises ?

Tableau N°III.05 : l'avis des personnels sur les conditions de travail.

	Nbr	%
Bonnes	27	33.75
Moyennes	41	51.25
Mauvaises	12	15

Source : élaboré par nous-même, 2017

Figure N°III.05 : l'avis des personnels sur les conditions de travail :



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

La majorité des travailleurs trouvent que les conditions de travail dans la cimenterie Hamma Bouziane SCHB sont moyennes avec un pourcentage de 51.25 %.

Selon les déclarations des travailleurs enquêtés ; la majorité des problèmes liés aux conditions de travail résultent de bruit, d'éclairage, la charge de travail, la chaleur des fours, la poussière.

Pour diminuer les conséquences de ces facteurs, la cimenterie a mis en place des moyens de protection individuels et collectifs adéquats à la nature de l'activité et le risque spécifique, en effet les travailleurs ont bénéficié des vêtements et équipements de protections comme les lunettes, les gants, les casques, des stops bruit...

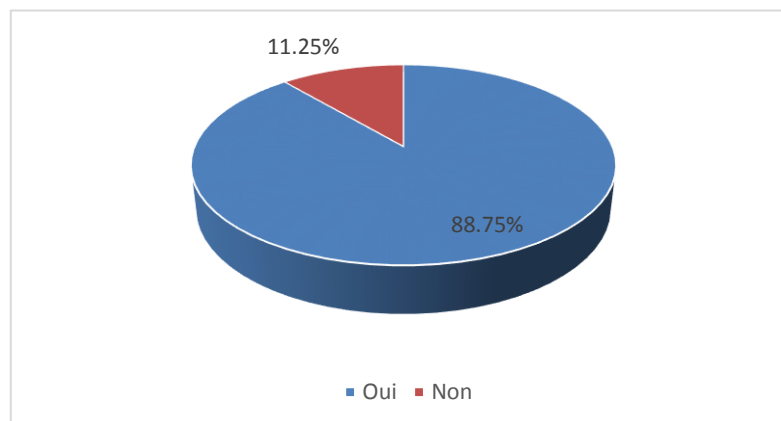
Q08 : pensez-vous que votre travail a une influence sur votre santé ?

Tableau N°III.06 : l'influence de travail sur la santé.

	Nbr	%
Oui	71	88.75
Non	9	11.25

Source : élaboré par nous-même, 2017

Figure N°III.06 : l'influence de travail sur la santé



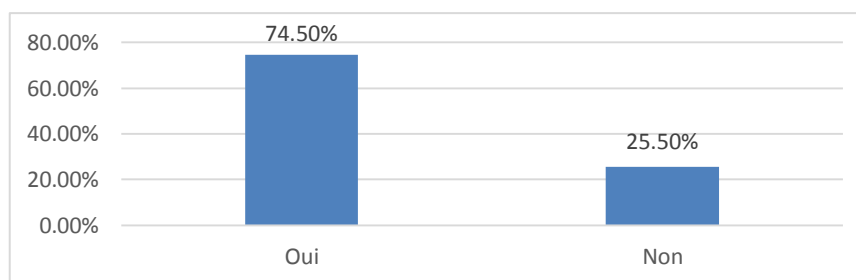
Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

D'après le tableau et la figure précédents ; 88.75% des employés considèrent que leurs travail a une influence sur leurs santé à cause des risques multiples qui les sont vulnérables quotidiennement, dont les plus parts sont des ouvriers aux unités de production qui sont en contactes directes avec les machines, les produits chimiques et physique des employés...

Le pourcentage de 11.25 % est présenté dans la majorité des responsables et des chefs des services qui ne sont pas vraiment concernés par les risques précédents.

Q 09: pensez-vous que vous serez travaillé mieux dans d'autres conditions de travail ?

Figure N°III.07 : l'envie des personnels de l'amélioration conditions de travail



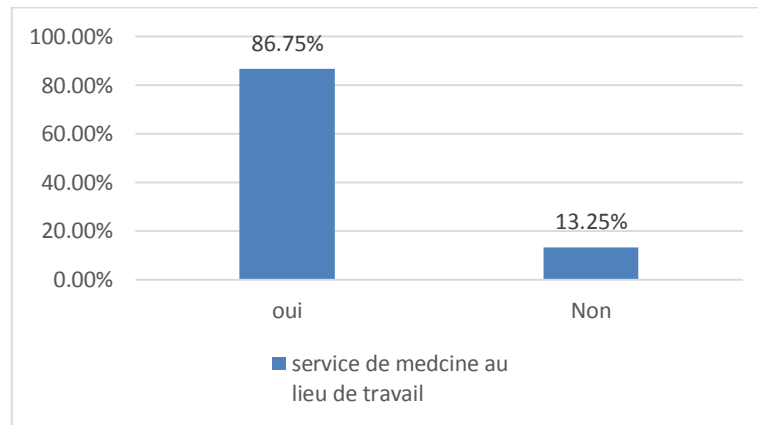
Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Après une lecture de la figure ; nous observons que plus de 70% des employés souhaitent

une amélioration dans les conditions de travail, cela montre qu'ils sont moyennement satisfaits de la situation actuel mais avec un espoir d'amélioration dans ces conditions, à cause de ça ; l'entreprise est en cours de mettre en place le système de management de la santé et sécurité au travail.

Q 10 : y a-t-il une visite de médecin dans votre lieu de travail?

Figure N°III.08 : L'existence d'une visite de médecin dans le lieu de travail



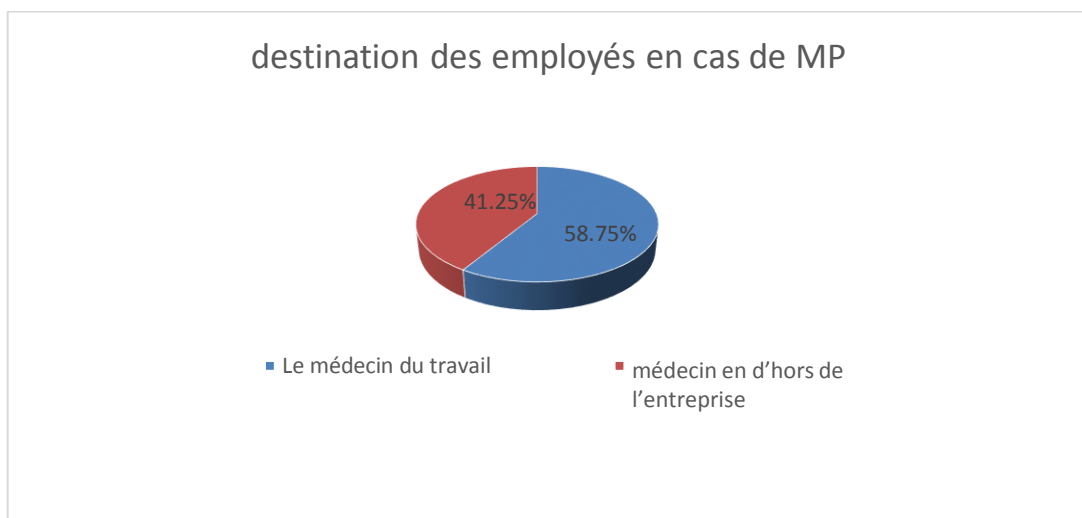
Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

La figure précédente montre que la plupart de travailleurs consultent le médecin au lieu de travail.

Q11 : quand vous vous sentez mal pendant le travail, consultez-vous

La figure suivante montre que 58.75% des employés consultent le médecin de travail par contre 41.25 % consultent le médecin en d'hors de l'entreprise.

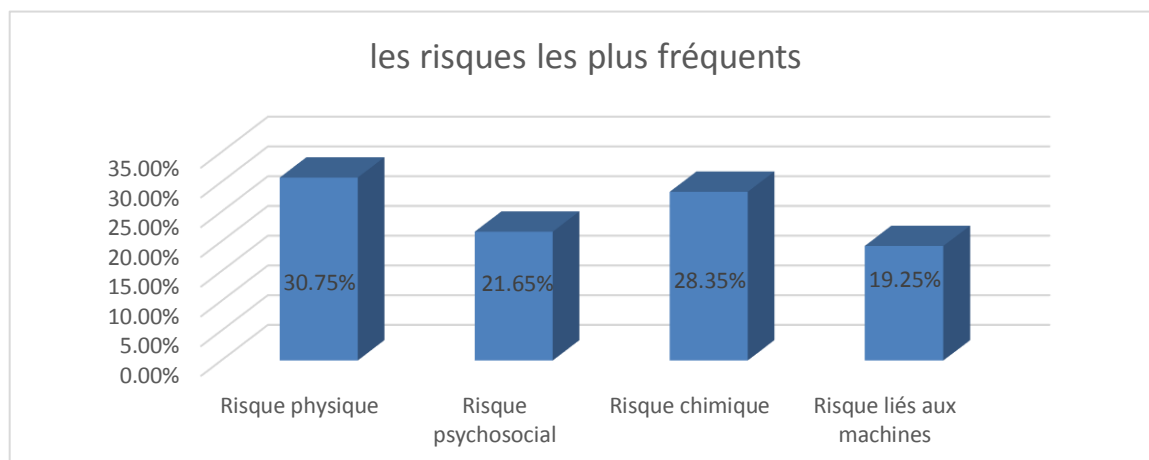
Figure N°III.9 : la destination des employés en cas d'une maladie professionnel



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Q 12 : quel est le risque principal encourus pendant l'exercice de votre tâche ?

Figure N°III.10 : les risques les plus fréquents

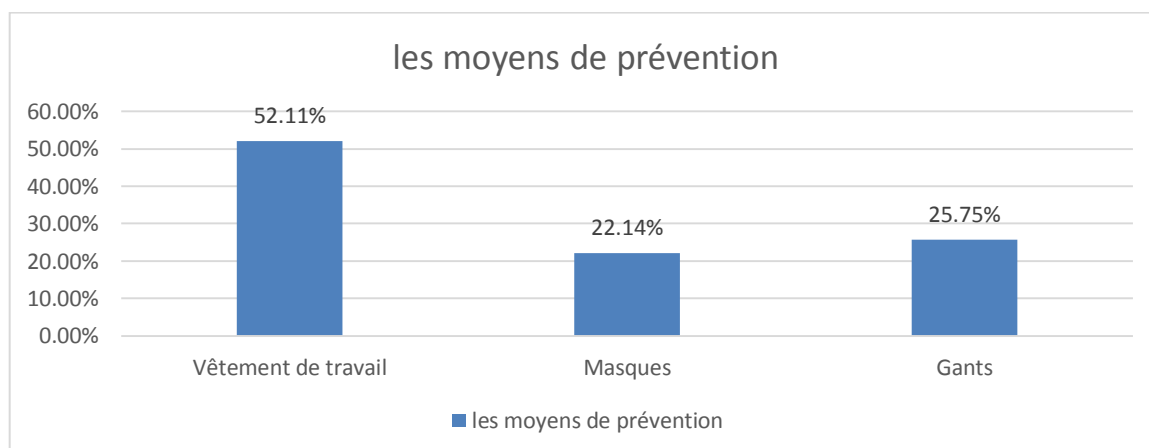


Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

La figure précédente représente les principaux risques au sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB, d'après les déclarations des employés, les principaux risques dans de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB sont des différentes catégories : physique, psychosocial, chimique, liés aux machines dont la majorité sont des risques physiques avec un pourcentage de 30,75%.

Q 13 : Quels sont les équipements que vous utilisez pour la protection de votre santé durant le travail ?

Figure N°III.11 : les moyens de prévention individuelle



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

D'après le tableau et la figure précédente ; la majorité des employés utilisent les vêtements de travail, masques, gants chacun selon la nature de l'activité qu'il exerce.

Q 14 : avez-vous déjà bénéficié d'une formation sur la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels ?

Q15 : êtes-vous déjà informer sur les risques liés au votre travail ?

Tableau N°III.7 : information et formation des travailleurs sur la prévention des risques professionnels

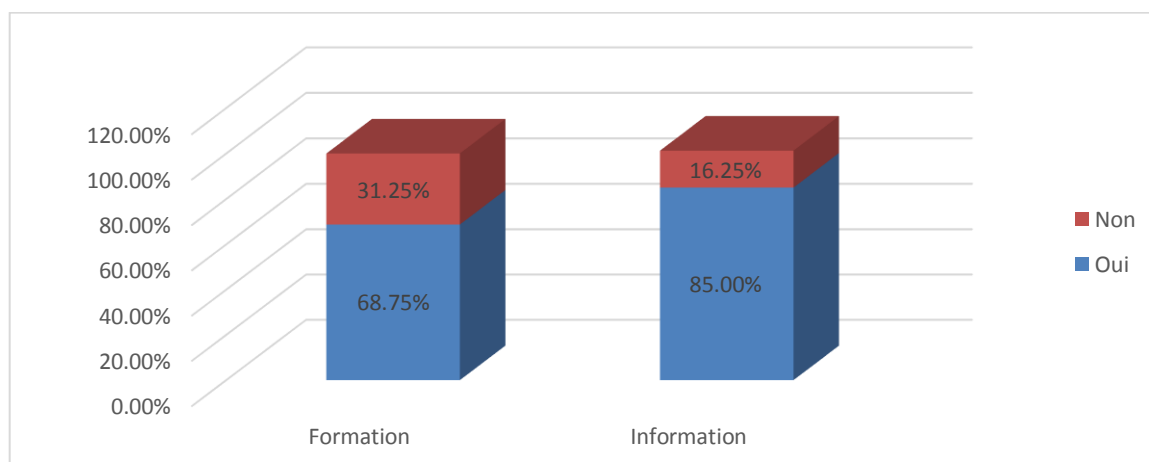
	Oui		Non	
	Nbr	%	Nbr	%
Formation	55	68.75	25	31.25
Information	67	83.75	13	16.25

Source : élaboré par nous-même, 2017

Selon le tableau précédent et la figure suivante ; 68.75% des travailleurs bénéficient d'une formation d'une durée (1 mois, 6 mois, 3 jours) liés au thème de la formation (hygiène, santé et sécurité, prévention des risques ...).

La majorité des travailleurs sont informés sur les risques liés au travail par plusieurs méthodes : l'affichage, documents internes...

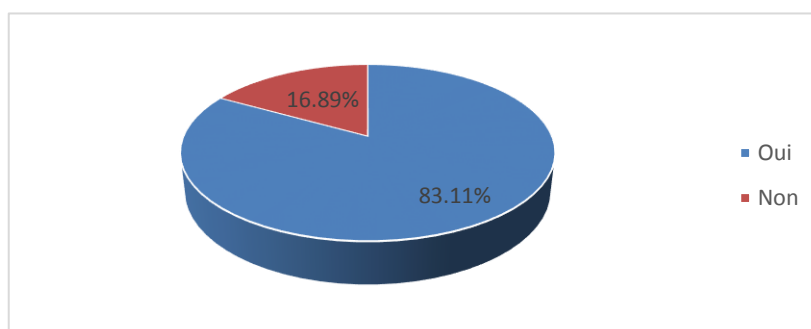
Figure N°III.12 : information et formation des travailleurs sur la prévention des risques professionnels



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Q16 : Existe-t-il une politique de prévention formalisée dans votre entreprise ?

Figure N°III.13: l'existence d'une politique formelle de prévention des risques



Source : réalisée par nous-même, à l'aide d'Excel, 2017.

Après une lecture de la figure ; nous avons voulu confirmer ;auprès des travailleurs ; l'existence d'une politique de prévention formelle dans l'entreprise, plus de 80% des travailleurs confirment cette existence, ce qui prouve la bonne sensibilisation des personnels en matière de santé et sécurité, et l'avancement de l'entreprise dans la mise en place de système de management de la santé et sécurité au travail afin d'être certifiée dans ce domaine.

Q 17 : Qu'attendez-vous de votre entreprise pour l'amélioration de votre santé et sécurité au travail

D'après les réponses de la majorité des travailleurs ; ils sont proposés de faire plus d'efforts pour leurs sensibilisations, le renforcement des programmes de santé et sécurité au travail, et faire plus d'investissement dans le domaine d'hygiène et sécurité.

3.3. Interprétation des résultats de l'enquête :

D'après les résultats obtenus nous concluons :

- La connaissance des travailleurs de leur droit de la santé et sécurité au travail résulte le rôle des responsables dans la sensibilisation des personnels
- Les employés sont moyennement satisfaits des conditions de travail, en revanche ; dans certains temps ; des réclamations se produisent concernant les bruits, l'éclairage, la poussière...
- La direction de la cimenterie S.C.H.B a mis en place des moyens de protection individuelle et collective pour la prévention des risques professionnels.

- L'activité de la cimenterie conduit à plusieurs risques professionnels (chimiques, physiques, les risque liés aux machines...) qui influencent négativement sur la santé et la sécurité des travailleurs
- D'après les déclarations des employés de la cimenterie ; à travers notre questionnaire ; l'entreprise ne consacre pas un service de la médecine au travail, il y a seulement une infirmière et des visites périodique qui sont assurées par le médecin de la cimenterie.
- La direction d'hygiène, santé et environnement (HSE) prend la responsabilité d'organiser des formations en termes de santé et sécurité au travail.
- L'entreprise dispose une politique de prévention qui consiste à organiser des réunions périodiques de l'équipe responsable. Cette politique a pour objet d'évaluer les dangers, analyser les risques et prendre des mesures correctives les plus convenables possible pour régler ces situations de danger.
- La majorité des travailleurs espèrent des améliorations dans les conditions de travail afin d'être plus sécurisés ; plus performants et plus productifs.

3.4. Recommandations et suggestions :

Tout au long de la réalisation de notre recherche sur la mise en place d'un système de management de la santé et la sécurité de travail décisionnel dans une organisation publique (S.C.H.B) et après une analyse qualitative et quantitative de ce dernier élément , nous avons remarqué plusieurs points faibles significatifs, à améliorer , inhérents à la santé et à la sécurité du travailleurs :

- Evaluer les conditions de santé et sécurité au travail d'une façon périodique et permanente ; présente une condition nécessaire pour le développement du bien-être des travailleurs dans leurs tâches.
- La constitution d'une équipe pluridisciplinaire pour animer le projet de certification (ISO 18001), et la mise en place de système de management de la santé et la sécurité au travail.
- aussi l'entreprise devra mettre en considération le choix d'un organisme accompagnateur pour la réalisation du projet de certification
- L'adhésion au programme initié par le ministère de l'industrie et la promotion de l'investissement pour l'octroi de la subvention pour financer le projet de certification.
- Intégrer les exigences de santé et sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise.

- La cimenterie Hamma Bouziane SCHB doit être consciente à l'importance de l'évaluation des risques professionnels qui constitue le fondement indispensable pour la mise en œuvre d'un système de management de la santé et sécurité au travail.
- Elaborer un plan opérationnel qui a pour finalité de définir les mesures de prévention appropriées aux risques identifiés.
- Les revues de direction servent à améliorer le système de santé et sécurité au travail
Comme l'avais déjà démontré notre étude au sein de l'entreprise «La cimenterie S.C.H.B». En effet ; elle est en cours de mettre en œuvre un système de management de la santé et sécurité au travail afin d'être certifiés à la norme « OHSAS 18 001 :2007 » pour : renforcer les certifications de l'entreprise et son système de management de risque ; assurer la fidélité de ses employés ; augmenter la productivité de l'entreprise et sa performance et améliorer sa réputation dans le secteur industriel.

Conclusion générale

Ce modeste travail de recherche avait pour but d'explorer de plus près le système de gestion de la santé et sécurité au travail, c'est ce que nous avons essayé de mettre en avant dans la partie théorique d'une part. D'autre part ; nous avons tenté de savoir si la Cimenterie Hamma Bouziane SCHB est apte à mettre en œuvre ce système dans la partie pratique.

Pour atteindre cet objectif et répondre à la problématique de recherche en vérifiant nos hypothèses, nous avons opté pour une étude qualitative par le biais d'un guide d'entretien administré auprès de 4 responsables de l'entreprise et une étude quantitative réalisée auprès de 80 employés au moyen d'un questionnaire.

Pour conclure cette enquête ; nous faisons ressortir plusieurs points importants. La prévention des risques professionnels est gérée par un système spécifique ; dont la santé et la sécurité au travail est au centre des préoccupations de la cimenterie Hamma Bouziane. Cela nécessite une mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail qui comporte plusieurs étapes importantes à suivre soigneusement pour améliorer la productivité de la cimenterie; en addition ; et ce qui est le plus important ; pour pouvoir gagner ; dans l'avenir le plus proche ; la certification relative à la santé et la sécurité qui renforce de son tour les certifications de la qualité et de l'environnement.

D'après l'étude pratique accomplie, nous avons conclu que la santé et la sécurité des travailleurs est un aspect très important, voire sensible, de toute politique d'amélioration de la productivité et de la qualité dans l'entreprise. Et que le système de management de la santé et sécurité au travail fonctionne convenablement si l'entreprise assure une implication des personnels et une bonne transmission de l'information de la direction générale. D'où la confirmation de l'hypothèse H1 : « ***Mettre en œuvre un système de management de la santé et la sécurité au travail, demande une implication à tous les niveaux de l'entreprise, en se basant sur un référentiel normatif*** ».

La cimenterie Hamma Bouziane S.C.H.B considère que la santé et la sécurité des travailleurs est un enjeu important pour leur productivité, et que ses employés font partie de leurs priorités, pour cela des formations en matière de santé et sécurité sont mises en disposition afin de sensibiliser l'employé sur tous les risques auxquels il peut être vulnérable. Dans ce sens, nous confirmons l'hypothèse H2 : « ***La cimenterie Hamma Bouziane S.C.H.B***

prend en considération la santé et la sécurité de ses travailleurs et déploie des efforts pour les former et les informer sur la prévention des risques professionnels ».

A la lumière des résultats obtenus, nous déduisons que la cimenterie Hamma Bouziane S.C.H.B, possède des qualifications qui favorisent la mise en œuvre du système de management de la santé et la sécurité au travail selon le référentiel OHSAS 18001, mais l'entreprise doit mettre en considération certaines mesures pour assurer la réussite de ce système

Donc, à l'instar de nos observations, nous nous sommes permis de faire part aux responsables de la cimenterie Hamma Bouziane S.C.H.B des modestes suggestions perçues pour suivre une démarche de mise en place d'un système de management de la santé et la sécurité au travail:

- Faire un pré-diagnostic de la situation actuelle de gestion de la santé et la sécurité au travail dans l'entreprise pour déceler les écarts par rapport aux réglementations ;
- Définir une politique de prévention qui doit intégrer toutes les exigences en santé et sécurité au travail dans toutes les fonctions de la cimenterie ;
- Faire une évaluation de tous les risques professionnels au sein de l'entreprise et les hiérarchiser ; pour pouvoir définir le plan de prévention.
- La cimenterie doit suivre une vieille réglementaire ;
- effectuer une analyse périodique des accidents du travail et les maladies professionnelles afin de déterminer les réalisations de l'entreprise dans cette démarche.

Enfin, nous souhaitons, que notre travail de recherche contribuera à une meilleure connaissance du système de management de la santé et sécurité au travail et qu'il a réussi à démontrer l'importance de la mise en œuvre de ce dernier au sein de la cimenterie. Il reste une toute première expérience, il nous a permis d'approfondir nos connaissances et de découvrir les difficultés de la recherche scientifique.

Bibliographie

Ouvrages :

- CHABANI (S) et OUACHRINE (H) : guide de méthodologie de la recherche en sciences sociales ; 1^{er} édition 2013
- COURDEAU (D) et GEY (J-M): «Le management de la santé et de la sécurité au travail : Maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001, AFNOR édition, Paris, 2009.
- COURDEAU, (Daniel) : « *Le management de la santé et de la sécurité au travail : Maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001*», AFNOR ; 2009.
- DANIAL, (C) et GEY, (J-M) : *pratiquer le management de la santé et de la sécurité au travail, maîtriser et mettre en œuvre l'OHSAS 18001*, AFNOR 2^{ème} ED, PARIS, 2005.
- PACHOUK (CH) : *déclination de la politique sécurité d'un groupe anglo-saxon dans une filiale française*, mémoire master 2 professionnel en ingénierie des risques sureté-sécurité, UNIVERSIT2 Paris V René DESCARTES, 2010.
- FROMAN (B): «*Du manuel qualité au manuel de management* », AFNOR, 2010.

Travaux universitaires:

- HERMINE, (Viga): « *Problématique de la sécurité et de la santé au travail* », Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Bénin - diplôme d'inspecteur du Travail 2005.
- LIERS (C) et GABBAI (Ph) : *système de management de la santé et sécurité au travail SMSST*, Projet universitaire, Master prévention des risques nuisances technologiques, 2009.
- MADJOU DJ, (Mohamed):« *évaluation de la politique de santé et sécurité au travail des entreprises algériennes*» mémoire master en science de gestion, école supérieure de commerce.
- PACHOUK (CH) : *déclination de la politique sécurité d'un groupe anglo-saxon dans une filiale française*, mémoire master 2 professionnel en ingénierie des risques sureté-sécurité, UNIVERSIT2 Paris V René.

- ROUZEL, (Eddy): « *les axes clés d'une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail* », mémoire de thèse professionnelle ; Université de Technologie de Compiègne, 2010-2011.

Textes réglementaires:

- Code du travail, durée du travail Art 22.
- Documents interne à la S.C.H.B ; service documentation :
 - ✓ HAL, *Les système de management par étape appliqué à une PME*, 2011.
 - ✓ INRS : « *évaluation des risques professionnels, aide au repérage des risque dans les PME, PMI.* », ED 840, 2013
 - ✓ INRS « *évaluation des risques professionnels, principes et pratiques recommandés par la CNAMTS, les CRAM, les CARSAT, les CGSS et l'INRS* », ED 886, 2002.
 - ✓ INRS, *les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail*, 2009.
 - ✓ OIT: « *système de la gestion de SST, un outil pour une amélioration continue* », wcms 1541263, 2011.
- La loi n° 83-13 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, l'article 63, 5 juillet 1983.

Rapports et documents administratifs

- <http://www.atousante.com/obligations-employeur/sante-securite/management-sante-securite-travail/> (consulté le 26/04/2017 à 22 :22).
- KHOUDJA, (Ali):plan de sécurité au niveau de la cimenterie Hamma Bouziane 2010.

Sites web :

- <http://www.cnrs.fr/aquitaine/spip.php?article271> .
- <http://www.officiel-prevention.com> .

Les annexes

LISTE DES ANNEXES :

Annexes	Titre	Page
Annexe A	Déclaration des accidents du travail	I
Annexe B	L'organigramme de la cimenterie Hamma Bouziane	II
Annexe C	Le guide d'entretien.	III
Annexe D	schéma de la procédure à suivre en cas d'accident au travail	VI
Annexe E	Le questionnaire	VII

Table des matières

Résumé	
Dédicaces	
Remerciements	
Liste de figures	
Liste des tableaux	
Sommaire	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail.....	4
Section 01 : Cadre conceptuel de la santé et sécurité au travail.....	5
1.1 le cadre conceptuel de la santé et sécurité au travail.....	5
A. Le capital humain.....	5
B. Le danger.....	5
C. La protection des employés.....	6
D. Le concept de sécurité au travail.....	6
1.2 Mangement de la sécurité pour une meilleure gestion de la santé et sécurité de travail eu sein d'entreprise	7
1.3 Les systèmes de gestion de la santé et de sécurité au travail.....	8
1.4 Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail	8
Section 02 : les conditions de travail et le lien santé-travail	9
2.1 Les conditions de travail.....	9
A. Mesure d'hygiène, de sécurité et travail.....	10
B. Mesures organisationnelles du travail.....	11
2.2 Le lien santé-travail	11
A. La santé au travail.....	11
Section03 : Les risques industriels et professionnels (RP).....	12
3.1 Les risques professionnels.....	13
A. Définition des risques professionnels.....	13
B. Les différents types de risque professionnels.....	13
C. Les maladies professionnelles.....	14
D. Obligation des employeurs en matière des maladies professionnelles.....	14
E. Les accidents de travail.....	15
F. Les accidents de trajet.....	15

3.1.1	Les enjeux de la prévention des risques professionnels.....	15
A.	Les enjeux économiques.....	15
B.	Les enjeux sociaux.....	16
C.	Les enjeux juridiques et règlementaires.....	16
3.1.2	l'évaluation des risques professionnels.....	16
A.	Les étapes de l'évaluation des risques professionnels.....	16
B.	Le document unique (DU).....	18
3.2	Les risques industriels.....	21
A.	Définition des risques industriels.....	21
B.	Les types des risques industriels.....	22
Chapitre II : Système de management de la santé et sécurité au travail.....		23
Section 01 : Système de management de la santé et sécurité au travail.....		24
1.1.	La notion de système management de la santé et sécurité au travail.....	24
A.	Le système de management.....	24
B.	La notion de système appliqué à la santé et sécurité.....	25
C.	Définition de système de management de la santé et sécurité au travail (SMST).....	25
1.2	Les méthodologies générales de mise en œuvre d'un système de management....	27
A.	La conduite de changement.....	27
B.	La gestion de projet.....	27
C.	Le cycle d'amélioration continue (la roue de Deming).....	28
1.3	Les étapes de la démarche d'un système de management SST.....	29
A.	Evaluation préalable de la situation de la santé et sécurité dans l'entreprise (analyse initiale).....	30
B.	La politique de prévention des risques industriels	31
C.	Organisation.....	31
D.	Evaluation des risques professionnels (EvRP).....	31
E.	Planification des actions de prévention.....	32
F.	Mise en œuvre et fonctionnement.....	33
G.	Mesure de la performance, analyses et actions correctives.....	33
H.	Amélioration du système de management S &ST.....	33
I.	Certification du SMSST.....	34
1.4	Les bénéfices de la mise en œuvre de SMSST.....	34

1.5 Les principales difficultés rencontrées.....	35
--	----

Section 02 : la certification des entreprises en matière de SST, le référentiel OHSAS

18001.....	35
2.1 Le référentiel de santé et sécurité au travail.....	35
2.2 Les principaux référentiels.....	36
A. ILO OSH 2001-Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et la santé au travail.....	36
B. Le M.A.S.E (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises).....	37
C. La norme BS 8800.....	37
D. OHSAS 18001 : système de management de la santé et sécurité au travail....	38
2.3 Présentation de référentiel OHSAS 18001.....	39
A. Définition.....	39
B. Les principaux du référentiel.....	40
C. La série OHSAS 18000.....	40
D. Domaine d'application.....	41
2.4 Les étapes pour la réalisation du système de management santé et sécurité au travail	42

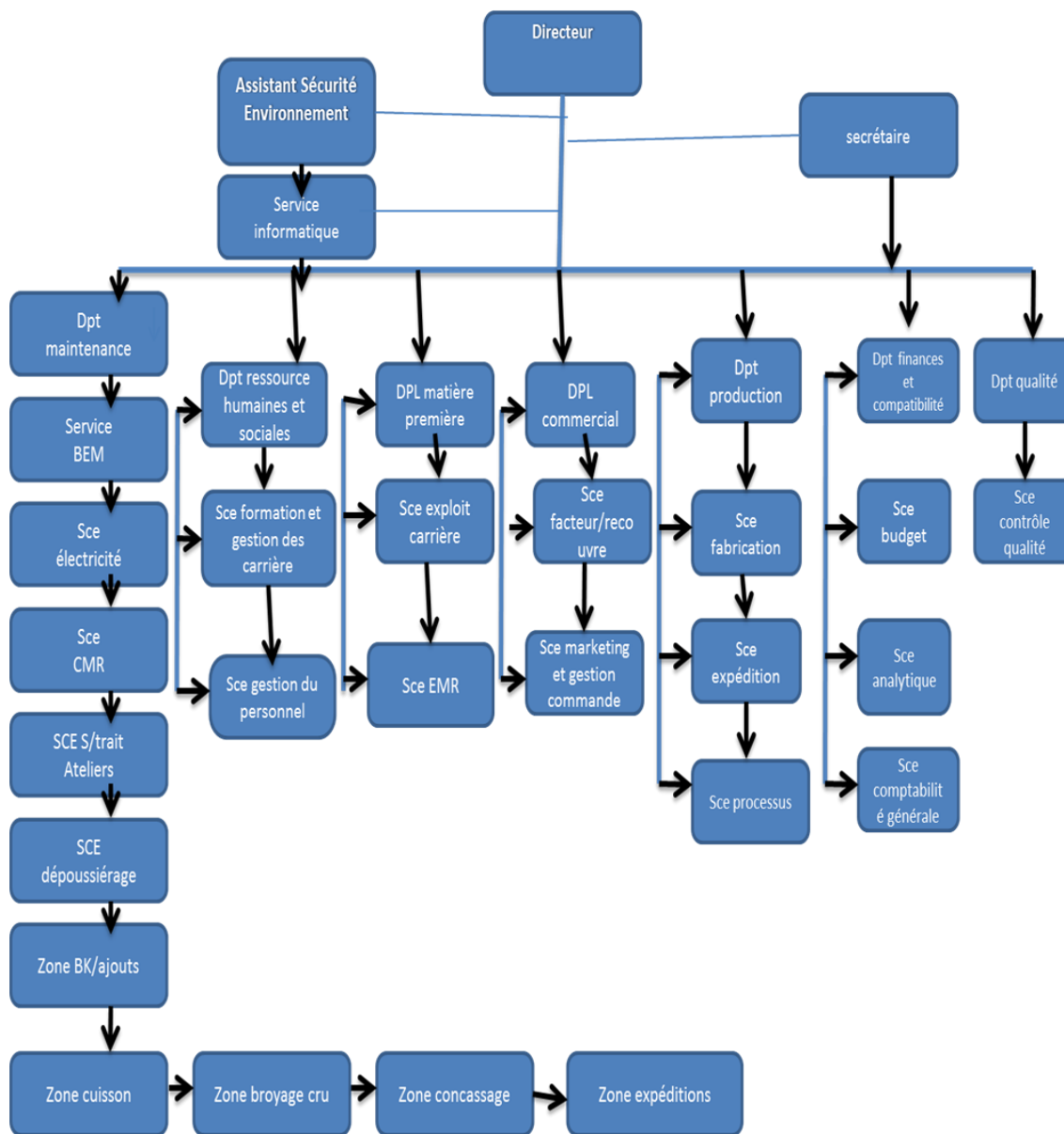
Chapitre III : La mise en place d'un système de gestion de la santé et sécurité au travail eu sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....48

Section 01 : Présentation de l'entreprise «La cimenterie Hamma Bouziane ».....49

1.1 Présentation de l'entreprise de la cimenterie Hamma Bouziane	49
A. Historique.....	49
B. Donner générales et technique de la cimenterie.....	50
C. Missions de groupe GICA.....	50
1.2 Présentation de l'organisation d'accueil «La cimenterie Hamma Bouziane».....	51
1.3 L'activité de la cimenterie Hamma Bouziane	52
1.4 Qualité de produits de ciment « SCHB ».....	52
1.5 L'analyse SWOT de la cimenterie Hamma Bouziane.....	52
1.6 L'organigramme de l'entreprise.....	53

Section 02 : le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sein de la cimenterie Hamma Bouziane.....	53
2.1 Description générale de l'activité principale de la cimenterie	54
2.2 Les principaux risques dans la cimenterie Hamma Bouziane.....	54
A. Les risques chimiques des cimenteries.....	54
B. Les risques liés aux machines et aux outils.....	55
C. Les risques physiques des cimenteries.....	55
D. Les risques biologiques	55
E. Les risques liés au manque de formation.....	55
F. Les risques liés à la zone de conditionnement.....	55
2.3 Le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sien de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....	56
 Section 03 : présentation de la méthode et analyse des résultats de la recherche.....	57
3.1 La démarche de réalisation de l'enquête.....	57
3.1.1 La définition du problème.....	58
3.1.2 Présentation du plan de l'étude.....	58
3.1.3 Présentation de la méthodologie de recherche.....	58
A. L'enquête par entretien semi-directif.....	58
B. L'enquête par questionnaire.....	61
3.2 Analyse des résultats de l'enquête.....	62
3.3 Interprétation des résultats.....	72
3.4 Recommandation et suggestions.....	73
 Conclusion générale.....	74
Bibliographie	
Annexe	

Annexe B : l'organigramme de la cimenterie Hamma Bouziane.



Annexe C : Guide d'entretien

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin d'étude ; master en management de ressource humaine et qui porte sur « **La Mise en place d'un système gestion de la santé et la sécurité SGS au sein d'une cimenterie cas: cimenterie Hamma Bouziane SCHB** », en vue d'évaluer la politique de prévention des risques professionnels et les besoins en santé et sécurité dans votre entreprise, on a jugé d'élaborer cet entretien destiner au responsables de la cimenterie Hamma Bouziane «**SCHB**».

Donc, nos sollicitons votre attention afin de répondre aux questions, nous tenons à vous assurer que le but de cette étude n'est pas commercial mais qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire.

Profil de l'interviewé :

- Nom :
- Prénom :
- Direction :
- Fonction :
- Ancienneté dans l'entreprise :
- Date et lieu d'entretien :

I. La situation de l'entreprise en termes des accidents de travail :

1. Qu'elles sont les derniers chiffres des accidents de travail enregistrés dans votre entreprise dans cette dernière année (Accident de travail, Maladies professionnelle, Accident industriels) ?
2. Quelles sont les principales catégories d'accidents de travail enregistrés dans votre entreprise ?
3. Quelles sont les règles en matière de santé et de sécurité au travail que vous appliquez en matière de :
 - **D'accident de travail** :

- Maladies professionnelles :
- Hygiène et sécurité :

4. Vos employés ont-ils connaissances de ces règles ?
5. Quelles sont les équipements de protection disponibles dans votre entreprise ?
6. Est-ce que vous informez vos salariés à l'avance sur les risques liés à la tâche qu'ils occupent ?

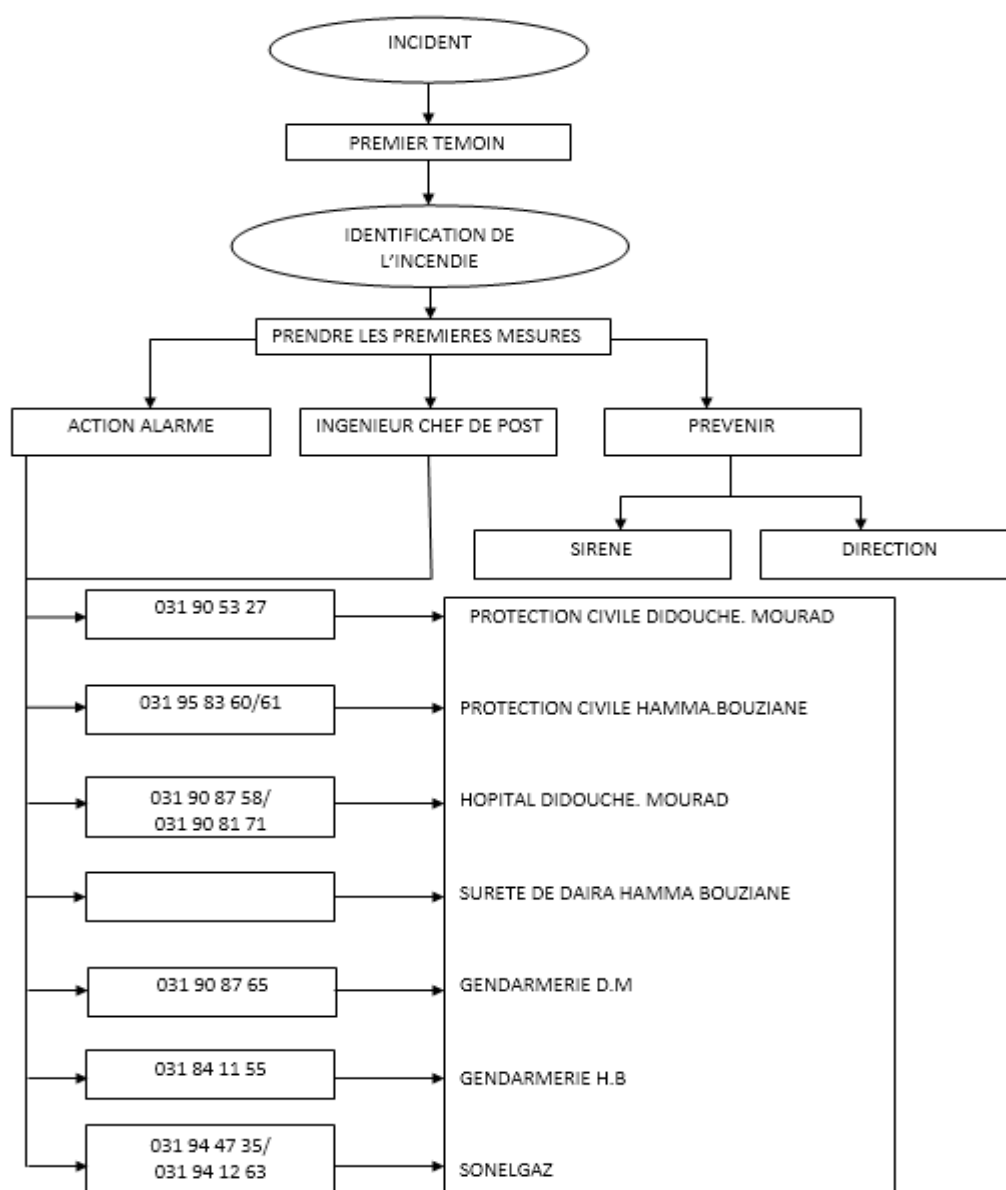
II. L'évaluation des risques professionnels :

7. Quels genres des risques professionnels existent dans votre entreprise ?
8. Y-t-il une évaluation périodique de ces risques ?
9. Quel est la date de votre dernière évaluation ?
10. Existe-il une politique de prévention des risques professionnels propre à votre entreprise ?
 - Si oui, comment est-elle organiser?
 - Si non, quel sont votre engagements pour l'intégrer?
11. Y a-t-il un recours à des compétences externes (louer des services d'un expert en matière de prévention des risques professionnels) ?
 - quel acteur ?.....
 - Dans quel cas ?
12. Y a-t-il un service de médecin du travail dans votre entreprise
13. Quelle est la date de la dernière visite de l'inspecteur du travail à votre entreprise ?.....
 - Quelles raisons de cette visite ?
 - Quelles sont les fréquences de visites de l'inspection de travail ?

III. Identifier les futurs projets de l'entreprise relatifs à la santé et la sécurité des travailleurs

14. Est-ce que le facteur humain, et la santé des salariés font partie des priorités de votre entreprise ?
15. La santé et la sécurité des travailleurs est-elle un enjeu important dans votre entreprise ?
16. Selon vous la sécurité des travailleurs contribue-t-elle à la compétitivité et la performance de votre entreprise ?
17. Pourquoi à votre avis est-il nécessaire d'investir dans la santé et la sécurité des travailleurs ?
.....
18. Quelles sont les améliorations que vous avez identifiées pour améliorer la sécurité de vos salariés ?
.....
19. Quelles sont les certifications qui sont déjà adoptées pour votre entreprise ?
.....
20. Êtes-vous intéressé(e) pour une certification en matière de santé et sécurité au travail ?
- Comment engagez-vous dans cette démarche ?
.....

Annexe D : schéma de la procédure à suivre en cas d'accident au travail



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin d'étude ; master en management de ressource humaine et qui porte sur « **La Mise en place d'un système de gestion de la santé et la sécurité SGS au sein d'une cimenterie cas: cimenterie Hamma Bouziane SCHB**», en vue d'évaluer la politique de prévention des risques professionnels et les besoins en santé et sécurité dans votre entreprise, on a jugé d'élaborer ce questionnaire destiner au travailleurs de la cimenterie Hamma Bouziane «**SCHB**».

Donc, nos sollicitons votre attention afin de répondre aux questions, nous tenons à vous assurer que le but de cette étude n'est pas commercial mais qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire.

I. Identification du personnel questionné.

1. Quel âge avez-vous ?

[19-30 [[30-40 [Plus de 40

2. Nature de poste occupé ?

.....

3. Nombre d'années de service (ancienneté) ?

Moins de 2 ans [2 ans ± 5ans [plus de 5 ans

II. Connaissance des travailleurs du droit à la santé et à la sécurité au travail

4. Savez-vous que vous avez le droit à la protection de votre santé dans votre travail ?

Oui Non

5. Pouvez-vous refuser d'exécuter une tâche si vous croyez qu'elle comporte des risques pour Vous ?

Oui Non

6. Avez-vous déjà réclamé sur le manque de sécurité dans le lieu de travail ?

Oui Non

III. Organisation, conditions du travail et la santé des travailleurs

7. Dans l'ensemble, considérez-vous que les conditions de votre travail sont ?

Bonnes Moyennes Mauvaises

8. Pensez-vous que votre travail a une influence sur votre santé ?

Oui Non

Si oui, quelles sont les conséquences ?

.....

9. Pensez-vous travailler mieux dans d'autres conditions de travail ?

Oui Non

10. y-a-t-il une visite de médecin dans votre lieu de travail ?

Oui Non

- Si oui, êtes-vous ?
- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- ni satisfait ni insatisfait
- insatisfait
- pas du tout satisfait¹¹.

Quand vous vous sentez mal pendant le travail, consultez-vous ?

Le médecin du travail médecin en d'hors de l'entreprise

12. Quel est le risque principal encourus pendant l'exercice de votre tâche ?

- Risque physique
- Risque psychosocial (stress,.....)
- Risque chimique (intoxication, allergies
- **Autre**.....

13. quelles sont les équipements que vous utilisez pour la protection de votre santé durant le travail ?

Vêtements de travail Masques filtrants Gants Autre

14. Avez-vous déjà bénéficié d'une formation sur la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels ?

Oui Non

Si oui, quelle est la durée ?.....

15. Etes-vous déjà informé sur les risques liés à votre travail ?

Oui Non

Si oui, par quel moyen d'information ?.....

16. Existe-t-il une politique de prévention formalisée dans votre entreprise ?

Oui Non

17. Qu'attendez-vous de votre entreprise pour l'amélioration de votre santé et sécurité au travail ?

.....

.....

Table des matières

Résumé	
Dédicaces	
Remerciements	
Liste de figures	
Liste des tableaux	
Sommaire	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : fondamentaux de la santé et de la sécurité au travail.....	4
Section 01 : Cadre conceptuel de la santé et sécurité au travail.....	5
1.1 le cadre conceptuel de la santé et sécurité au travail.....	5
A. Le capital humain.....	5
B. Le danger.....	5
C. La protection des employés.....	6
D. Le concept de sécurité au travail.....	6
1.2 Mangement de la sécurité pour une meilleure gestion de la santé et sécurité de travail eu sein d'entreprise	7
1.3 Les systèmes de gestion de la santé et de sécurité au travail.....	8
1.4 Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail	8
Section 02 : les conditions de travail et le lien santé-travail	9
2.1 Les conditions de travail.....	9
A. Mesure d'hygiène, de sécurité et travail.....	10
B. Mesures organisationnelles du travail.....	11
2.2 Le lien santé-travail	11
A. La santé au travail.....	11
Section03 : Les risques industriels et professionnels (RP).....	12
3.1 Les risques professionnels.....	13
A. Définition des risques professionnels.....	13
B. Les différents types de risque professionnels.....	13
C. Les maladies professionnelles.....	14
D. Obligation des employeurs en matière des maladies professionnelles.....	14
E. Les accidents de travail.....	15
F. Les accidents de trajet.....	15

3.1.1	Les enjeux de la prévention des risques professionnels.....	15
A.	Les enjeux économiques.....	15
B.	Les enjeux sociaux.....	16
C.	Les enjeux juridiques et règlementaires.....	16
3.1.2	l'évaluation des risques professionnels.....	16
A.	Les étapes de l'évaluation des risques professionnels.....	16
B.	Le document unique (DU).....	18
3.2	Les risques industriels.....	21
A.	Définition des risques industriels.....	21
B.	Les types des risques industriels.....	22
Chapitre II : Système de management de la santé et sécurité au travail.....		23
Section 01 : Système de management de la santé et sécurité au travail.....		24
1.1.	La notion de système management de la santé et sécurité au travail.....	24
A.	Le système de management.....	24
B.	La notion de système appliqué à la santé et sécurité.....	25
C.	Définition de système de management de la santé et sécurité au travail (SMST).....	25
1.2	Les méthodologies générales de mise en œuvre d'un système de management....	27
A.	La conduite de changement.....	27
B.	La gestion de projet.....	27
C.	Le cycle d'amélioration continue (la roue de Deming).....	28
1.3	Les étapes de la démarche d'un système de management SST.....	29
A.	Evaluation préalable de la situation de la santé et sécurité dans l'entreprise (analyse initiale).....	30
B.	La politique de prévention des risques industriels	31
C.	Organisation.....	31
D.	Evaluation des risques professionnels (EvRP).....	31
E.	Planification des actions de prévention.....	32
F.	Mise en œuvre et fonctionnement.....	33
G.	Mesure de la performance, analyses et actions correctives.....	33
H.	Amélioration du système de management S &ST.....	33
I.	Certification du SMSST.....	34
1.4	Les bénéfices de la mise en œuvre de SMSST.....	34

1.5 Les principales difficultés rencontrées.....	35
--	----

Section 02 : la certification des entreprises en matière de SST, le référentiel OHSAS

18001.....	35
2.1 Le référentiel de santé et sécurité au travail.....	35
2.2 Les principaux référentiels.....	36
A. ILO OSH 2001-Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et la santé au travail.....	36
B. Le M.A.S.E (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises).....	37
C. La norme BS 8800.....	37
D. OHSAS 18001 : système de management de la santé et sécurité au travail....	38
2.3 Présentation de référentiel OHSAS 18001.....	39
A. Définition.....	39
B. Les principaux du référentiel.....	40
C. La série OHSAS 18000.....	40
D. Domaine d'application.....	41
2.4 Les étapes pour la réalisation du système de management santé et sécurité au travail	42

Chapitre III : La mise en place d'un système de gestion de la santé et sécurité au travail eu sein de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....

Section 01 : Présentation de l'entreprise «La cimenterie Hamma Bouziane ».....

1.1 Présentation de l'entreprise de la cimenterie Hamma Bouziane	49
A. Historique.....	49
B. Donner générales et technique de la cimenterie.....	50
C. Missions de groupe GICA.....	50
1.2 Présentation de l'organisation d'accueil «La cimenterie Hamma Bouziane».....	51
1.3 L'activité de la cimenterie Hamma Bouziane	52
1.4 Qualité de produits de ciment « SCHB ».....	52
1.5 L'analyse SWOT de la cimenterie Hamma Bouziane.....	52
1.6 L'organigramme de l'entreprise.....	53

Section 02 : le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sein de la cimenterie Hamma Bouziane.....	53
2.1 Description générale de l'activité principale de la cimenterie	54
2.2 Les principaux risques dans la cimenterie Hamma Bouziane.....	54
A. Les risques chimiques des cimenteries.....	54
B. Les risques liés aux machines et aux outils.....	55
C. Les risques physiques des cimenteries.....	55
D. Les risques biologiques	55
E. Les risques liés au manque de formation.....	55
F. Les risques liés à la zone de conditionnement.....	55
2.3 Le projet de mise en place d'un système de management de la santé et sécurité au travail au sien de la cimenterie Hamma Bouziane SCHB.....	56
 Section 03 : présentation de la méthode et analyse des résultats de la recherche.....	57
3.1 La démarche de réalisation de l'enquête.....	57
3.1.1 La définition du problème.....	58
3.1.2 Présentation du plan de l'étude.....	58
3.1.3 Présentation de la méthodologie de recherche.....	58
A. L'enquête par entretien semi-directif.....	58
B. L'enquête par questionnaire.....	61
3.2 Analyse des résultats de l'enquête.....	62
3.3 Interprétation des résultats.....	72
3.4 Recommandation et suggestions.....	73
 Conclusion générale.....	74
Bibliographie	
Annexe	